

**Une femme ne peut pas être à demi enceinte.
La Vérité non plus.
La laïcité ne peut être à demi laïque.
Elle est ou n'est pas.**

SEC.COM.23AUR'10 14:54

**Tout signe ostentatoire dans les services publics nous ramènera graduellement,
inexorablement vers 1959 en descendant, et brisera à tout jamais la notion d'État laïque.
Cela constituerait un net recul autant pour les croyants que pour les incroyants.
C'est l'Histoire avec un Grand H qui le démontre.**

Invitation à lire « l'Encyclopédie des religions », Éditions Bayard

Quand un voile religieux fait symbole de drapeau dans les institutions publiques,
Il le fait au détriment de la laïcité et de l'égalité femme-homme
Car il n'existe AUCUNE religion où la femme soit l'égal de l'homme.

L'expression « Laïcité ouverte » inventée par les « pro-voile »
Est démagogie et manipulation politique.
Car la « vraie laïcité » se pratique en paix et sans heurts au Québec depuis 1960.

La **vraie laïcité** est ouverte sur tout, sauf ce qui vient en altérer l'essence même, c'est-à-dire
son caractère fondamental et sa réalité permanente.
Tout signe ostentatoire religieux dans un service public vient en altérer sa réalité permanente.

Entre la « laïcité ouverte » inventée pour faire porter le fardeau de culpabilité à la vraie laïcité,
et la **vraie laïcité** qui se veut ouverture d'esprit en tout et partout, tant et aussi longtemps que
nous établissons une paroi étanche entre la religion et l'État dans les services publiques, tout
être raisonnable choisira la vraie laïcité : celle qui laisse place aux autres, même dans les
services publiques, dans la seule mesure où ils n'affichent pas leurs signes ostentatoires.

**L'inverse constituerait un retour en arrière pour la Femme et l'Histoire du Québec.
Quand aux religieux, ils se complaisent dans leur domination sur la femme de tout
temps et de toute religion.**

1 mai 2010

**Mémoire présenté à la Commission parlementaire
Portant sur le projet de loi 94**

Par
Robert W Talbot
Québec

Dans ce document, le générique masculin inclut le générique masculin sans discrimination,
dans le seul but de faciliter

« L »

L pour Jean Lesage

L pour René Levesque

L pour Paul Gerin Lajoie

L pour Pierre Laporte

L pour Georges Émile Lapalme

Ces 5 « **L** » du parti Libéral (1960) nous ont libérés du joug religieux pour nous conduire vers la

« Liberté et la Laïcité ».

- Liberté d'opinion
- Liberté d'expression
- Liberté d'émancipation
- Liberté de pensée et de conscience
- Liberté d'évoluer dans la science et la culture
- Liberté de choix, de vote, d'écriture, de parole, d'art
- Laïcité pour garantir les acquis et ne jamais plus revenir en arrière
- Laïcité pour donner place à la science sur les croyances
- Liberté acquise dans un processus de paix et de gestion des conflits
- Au nom de cette révolution tranquille qui a permis à des millions de Québécois de sortir Grandis de cette « Grande NOIRCEUR » qu'un catholicisme intégriste gérait en nous gardant sous hypnose religieuse.
- Au nom de ces millions de femmes, y incluant ma mère, qui ont subi les affres religieuses imposées par le clergé de l'époque, je prends quelques heures de mon temps pour m'exprimer clairement et sans ambiguïté.

Bouffonnerie :

Lorsque j'enseignais le marketing social éthique à mes étudiants-es en communication, je leur aurais expliqué ceci :

1. Cette commission parlementaire est une parodie « Le temps des bouffons 2 » visant à détourner l'attention du peuple sur les vrais problèmes de l'heure au Québec.
2. Elle permet d'appliquer ce qu'on appelle le « Syndrome de la chèvre ». C'est un ensemble de signes qui laissent croire à la venue d'un coup de traître sous des apparences anodines (on dit non au visage voilé pour mieux dire oui aux signes ostentatoires)
3. Le gouvernement sait très bien qu'il ne donnera jamais de oui au port de la burqa ou autre attirail de ce genre dans la fonction publique. Le moment opportun, il déclare que c'est simplement un « soufflet » qu'il va administrer. Tout le monde se sent soulagé sur le coup jusqu'à ce qu'ils réalisent que ce soufflet (signes ostentatoires tels

- le voile et autres signes qui s'ajouteront au cours des années), répété au quotidien, devient un irritant dont nous n'avons plus les moyens de se débarrasser par la suite...
4. Reste à se demander à **QUI va profiter ce soufflet administré au quotidien...**
 5. Tout le monde sait que l'islam veut ouvrir des brèches dans notre système démocratique. Ils veulent que les femmes aient le droit de porter le voile. Pour leur accorder ce droit, le gouvernement fait porter le problème sur la burqa, le hijab ou le niqab (coups durs) en affirmant haut et fort qu'il s'opposera au port de la burqa dans les espaces publics. Mais il va tolérer le voile (soufflet) et autres signes ostentatoires (soufflets), qui seront à tout jamais des irritants au quotidien pour le peuple Québécois (qui est à **76%** contre dans les sondages reconnus). Ainsi, il aura donné raison à la Fédération des Femmes Colonisées du Québec (FFCQ) et les Québécois s'en retourneront bredouilles aux années d'avant 1960.
 6. C'est ce qu'on appelle en marketing social de la manipulation.

Pourquoi je sors de mon long silence

Depuis 1960, j'ai vécu silencieux sur ce sujet. Je n'en avais vraiment rien à foutre de ces élucubrations sur le discours religieux, jusqu'à ce que la commission Bouchard-Taylor arrive. Si vous mentionnez le nom de Robert W Talbot au Québec, 9999 sur 10000 vous diront : je ne connais pas.

Je n'ai pas l'habitude d'étaler mes diplômes pour faire valoir ma pensée. Toutefois, comme les lecteurs de ce document ne me connaissent pas, je vais préciser qui je suis et comment j'y suis arrivé pour leur permettre de mieux comprendre le sens de mon intervention.

Famille : Onzième enfant d'une famille de treize. Né et éduqué dans la pauvreté matérielle mais dans l'Amour de parents exemplaires émérites. Je suis le seul avec un de mes frères à avoir complété des études universitaires. Pour gagner ces études, j'ai commencé à travailler l'été dès l'âge de 13 ans. Pour gagner mes 4 premières années d'études universitaires, je devais étudier le jour et travailler le soir et les fins de semaine à faire la livraison à domicile pour un restaurant. Bref, des études gagnées à bout de bras, sans bourse, sans mécène. Seule la résilience était au rendez-vous...

Contexte : J'ai vécu, comme tout le monde à l'époque, la religion sous toutes ses formes, remplies de bondieuseries, de religiosités, de moralisme intégriste et de manipulations religieuses. Les femmes devaient porter un chapeau ou un voile pour entrer dans une église... Nous étions un peuple conduit sous hypnose et ornières religieuses. L'Église couchait avec l'État Québécois.

Un peuple **MANIPULÉ** adroitement.

Scolarité : Après un cours classique français-latin jusqu'à la versification, j'ai complété une **12^{ème} année scientifique** qui me donnait accès à toutes les facultés en Amérique. J'ai décidé de devenir professeur par choix profond. Après avoir complété mon **Brevet « A »** d'enseignement et un **Baccalauréat en pédagogie**, j'ai décidé de prendre un **Baccalauréat en catéchèse** suivi d'une **Maîtrise en théologie**. J'étais le seul étudiant laïc marié avec deux enfants n'ayant jamais fréquenté un séminaire ou un ordre religieux. Un Vrai Laïc, Croyant pratiquant. Pendant trois ans, je fréquenté plus de 110 professeurs de théologie, de catéchèse, incluant les supposés grands du temps qui venaient de Rome pour nous enseigner. En 1970, je constate « de visu » et « in vivo » que ces gens sont tous, sans aucune exception, des manipulateurs de conscience et des faux jetons. Je constate de plus que ces gens étaient d'habiles manipulateurs pour ériger le faux en apparence de vrai. Je décide alors de changer d'orientation et de faire un **virage à 180°**. Je vais étudier aux Etats-Unis avec une humble

bourse de 5,300 \$ Can. : Une femme qui accompagne et deux enfants en bas âge. Nous vivons alors sous le seuil de la pauvreté. Treize mois plus tard, j'acquies une **Maîtrise en « Instructional System Technology »** de l'Université de Bloomington, Indiana, USA, avec spécialité en Radio et Télévision éducative et sciences du comportement. Le 12 mai 1989, je soutiens ma thèse de **Doctorat à l'Université de Rennes** en management et communication.

Agnostique : Ni athée, ni théiste. Je ne suis ni pour la religion, ni contre, bien au contraire. Par définition, l'agnostique part du principe que nul ne peut prouver l'existence d'un dieu pas plus qu'il ne peut en prouver l'inexistence. Ce que je sais, c'est que plus la science avance, plus elle est en mesure de démasquer les pièges crapuleux mis de l'avant par les religions, les sectes, et autres groupes occultes... en se rappelant que les grandes religions d'aujourd'hui étaient des sectes au départ et que les deux plus grandes : le catholicisme et l'islam se sont développées sous la contrainte, la peur, la coercition sous les règnes de Constantin et Mahomet, tous deux responsables de millions de mort. Si aujourd'hui des chefs religieux faisaient de même en Occident, ils seraient aisément qualifiés d'Hitler religieux.

1500 ans après, les paradigmes religieux sont si profondément ancrés que même nos journalistes et nos politiciens tombent dans le piège de la protection du faux au nom du libéralisme et multiculturalisme, au prix d'un retour vers les pratiques du passé.

**Or, toutes ces pratiques, sans exception aucune,
Se font au détriment de la femme.**

Travail : Depuis 1974, je me suis spécialisé dans les sciences du comportement. J'ai donné plus de 700 conférences et formations au Québec, au Canada, en France, en Belgique, En Suisse, en Autriche. Je suis intervenu comme consultant pour des multinationales. De 1999 à 2007, j'ai terminé ma carrière comme professeur-formateur dans un institut de communication et de management médical à Paris.

J'ai publié plusieurs livres et articles dans des revues scientifiques.

D'autres seront publiés cette année.

Accommodements **RAISONNABLES** ou **DÉRAISONNABLES** ?

J'ai des amis au Brésil ; en Argentine ; en France ; en Côte d'Ivoire ; en Suisse ; En Belgique ; aux Etats-Unis, etc. Certains sont juifs ; d'autres musulmans ; d'autres protestants ; nombreux sont médecins, d'autres sont des femmes et hommes d'affaires, bref, certains sont pauvres et d'autres riches. Qu'ils soient jaunes, rouges, noirs, verts, oranges, blancs ou turquoise, cela n'a aucune importance pour moi. « Open mind 360° non stop ».

Je suis heureux d'accueillir les immigrants.

Je suis heureux que de nombreux accommodements raisonnables aient été mis en place au Québec pour les immigrants et les Québécois de souche : transport pour handicapés ; réaménagement des accès aux édifices ; permission à un aveugle d'entrer dans ma salle de cours avec son chien ; Cours du soir pour adultes dans nos universités ; Etc.

Je suis pour qu'on facilite l'intégration des immigrants en milieu Québécois et qu'on défraie à même mes impôts leur venue au Québec. Je m'en réjouis dans une mesure à ne pas franchir.

Personnellement, si je devais faire le choix de cette immigration, je ferais la sélection en fonctions des emplois disponibles actuellement et pour le futur. Car la capacité de payer des Québécois pour accueillir des immigrants qui se voudraient à la charge sociale ses Québécois est largement dépassée. Mais c'est là un problème que je laisse à nos politiciens. De plus, je m'assurerais qu'ils ont les capacités de s'adapter et s'intégrer au Québec... et c'est là que commence la notion des accommodements raisonnables ou déraisonnables...

J'ai vécu plus de 7 années de ma vie dans différents pays. J'ai compris **AVANT** de partir vivre dans ces pays que c'était à moi à m'adapter au **PAYS d'ACCUEIL** et non l'inverse. Les premières semaines que j'ai enseigné en Suisse en 1978, pour un mandat de recherche d'un an, et en France où je suis intervenu l'équivalent de 3 ou 4 ans, j'ai appris à mieux articuler ; à terminer mes phrases pour être bien compris ; à mieux prononcer et à développer un vocabulaire qui leur soit compréhensible. Ce n'était pas à eux à s'adapter à mon accent et à mes expressions Québécoises pendant mes formations ou mes conférences, même si ça les faisait rigoler parfois. Lorsque mes enfants sont allés dans une école primaire en Suisse, je leur ai expliqué que c'était à eux de s'adapter à ce nouveau contexte. Ils ont appris la discipline Suisse ; la précision dans leur travaux ; la propreté partout ; la rigueur et le ton parfois un peu trop autoritaire pour un Québécois.

À la maison, nous pouvions vivre pleinement Québécois dans ces pays.

Dans les lieux publics, c'était à nous de nous adapter et non l'inverse.

C'est ce que j'appelle le **RESPECT du PAYS d'ACCUEIL !**

Nous avons vécu entre autres un bel **exemple d'ACCOMMODEMENT RAISONNABLE**. À Lausanne, j'y exerçais un contrat de recherche-action d'une durée d'un an. Nous avons décidé mon épouse et moi de saisir l'occasion de visiter la Suisse et plusieurs pays d'Europe, la Suisse étant au cœur de l'Europe. Nous avons alors planifié la quasi-totalité des fins de semaine et des vacances à cet effet. Or, en Suisse Romande (Française) à l'époque, les enfants avaient de l'école le samedi matin, ce qui remettait en cause tout notre planning. Nous sommes allé rencontrer les deux enseignantes pour s'expliquer et prendre des arrangements : nos deux enfants pourraient répondre aux exigences du samedi matin en faisant des travaux compensatoires à la maison avec nous. Elles ont accepté. Si elles avaient refusé et que je me sois rendu en cours pour demander une décision de justice, pensez-vous que les Suisses me l'auraient accordée ? Me l'auraient-ils pardonné si j'avais gagné ? Ils auraient tout simplement dit : « Si tu n'es pas content de notre mode de vie et de nos valeurs sociales, tu n'as qu'à t'en retourner au Québec »...

Je n'ai pas à « évangéliser » la Suisse de ma culture Québécoise...

Imaginons maintenant que je rencontre les enseignantes pour leur expliquer que le samedi matin mes enfants doivent aller au catéchisme catholique et qu'ils ne peuvent fréquenter l'école le samedi. Que pensez-vous que j'aurais reçu comme réponse ? « À Rome comme les Romain ». Pourquoi ? Parce que l'école est laïque. Elle est là pour favoriser la culture, développer les intelligences ; ouvrir les esprits, et non pour les enfermer dans une vision restreinte de la vie quotidienne. Elle est là pour donner l'occasion aux jeunes et aux moins jeunes l'opportunité de changer ses paradigmes, de se confronter à de nouveaux paradigmes. Si le jeune y a accès avec le droit de filtrer le tout avec ses paradigmes religieux, toute sa formation sera biaisée par ces paradigmes statiques et manipulateurs.

Les QUÉBÉCOIS ont la réputation partout où je suis passé d'être fort **ACCUEILLANTS**. Mais à chaque fois qu'un immigrant veut reproduire ici les mœurs et les coutumes du pays qu'il quitte, **pour ensuite nous les imposer**, là je dis :

« **STOP** ».

Do you understand ?

Lire la murale du Grand Théâtre de Québec mon ami !

Ici, tu es chez nous.

Il est essentiel que tu le comprennes bien **AVANT** de venir t'installer pour de bon.

Nous sommes **HEUREUX** de t'accueillir non pas malgré mais **AVEC TA DIVERSITÉ CULTURELLE** et ta couleur de peau, ta crinière différente de la nôtre ou ta tête chauve.

Nous aimons partager ces différences de culture avec toi dans des lieux NEUTRES désignés à cet effet ou de façon plus conviviale en s'invitant mutuellement chacun chez soi. Chez toi, tu peux prier les mains jointes, (Méthodistes), les bras en l'air (Catholique) ; le derrière en l'air plié sur un tapis (Musulman) ; En extase extériorisée enveloppée de gospel (Évangélistes) et ci et ça pour le Mormons, les Quakers, les Juifs, etc., on n'en a cure. Dans ton église ou ta mosquée, tu peux continuer ainsi et continuer à croire aux miracles : on s'en fou royalement. Notre Québec t'autorise à être pleinement toi **chez toi**, quand tu es chez nous au Québec... Tu es LIBRE de faire tout ce que tu veux chez toi TANT et AUSSI LONGTEMPS QUE TU RESPECTES NOS LOIS ÉTABLIES EN TOUTE DÉMOCRATIE.

Mais dès l'instant ou tu t'installas chez nous et que tu nous demandes de modifier nos règlements et nos lois pour t'accommoder, là, je trouve que tu dépasses les bornes. Ce sont des dizaines de millions de dollars de nos impôts par surcroît qui sont dépensés en frais de cour pour rencontrer tes EXIGENCES dans un pays qui n'est plus le tien dès que tu refuses de t'y intégrer.

Et ici, chers Amis immigrants, je précise un point important : les Québécois ne vous demandent PAS de vous faire ASSIMILER, c'est-à-dire d'abandonner votre culture en entrant au Québec ! On vous demande de vous INTÉGRER : OUI : INTÉGRER... Cela veut dire : **Accepter les lois en vigueur mises en place dans un processus démocratique par notre Assemblée Nationale.**

Ces lois sont laïques.

Tous les citoyens y sont assujettis au même titre.

Que vous soyez juge, policier ou ministre au Québec, si vous êtes arrêté pour violence conjugale ou excès de vitesse, vous devrez affronter NOTRE JUSTICE.

Soit, elle n'est pas parfaite. Mais c'est ce qu'on a de mieux à vous offrir.

Si vous n'êtes pas content, retournez vivre d'où vous venez.

Peut-être y trouverez-vous une justice meilleure que la nôtre.

On s'est battu pendant 60 ans pour obtenir un tel résultat !

Voilà pourquoi on vous dit NON à la sharia, aux violences conjugales sous quelque forme que ce soit ; à la violence physique et morale sur un enfant, sur une femme, sur une personne âgée, sur un homme, bref à toute forme de violence ou de harcèlement.

Quant à la pédophilie religieuse bien établie et bien ancrée religieusement dans vos religions, nous vous disons **NON**, non seulement à ce que vous l'importiez dans notre pays, mais pour la pratique que vous en faites auprès de centaines de milliers d'enfants chaque année dans vos pays. Nous en avons eu notre platée avec nos prêtres, nos frères, nos évêques et nos cardinaux en Amérique, nous n'avons pas besoin d'ajouter vos scandales aux nôtres. Non seulement il est grand temps que vous cessiez d'en demander toujours plus, mais personnellement, je souhaiterais que vous vous excusiez pour toutes ces dérogations qui nous mettent les nerfs en boules et qui commencent à nous irriter sérieusement (76% de la population).

Autrefois, on disait « VOX POPULI, VOX DEI »

Maintenant on dit au Québec : « VOX POPULI, voix de la démocratie laïque »

Avez-vous seulement une idée de ce que coûtera cette nouvelle commission parlementaire à elle seule en énergies de toutes sortes et en impôts... tout ça pour un excès de demandes d'accommodements supposément raisonnables ! La moindre des choses serait non seulement de vous excuser d'avoir abusé de notre système et de la faiblesse des hommes et femmes politiques en place, mais serait de dire tout simplement : on a compris le message. Dorénavant

nous accepterons vos lois et retirons de nous-mêmes certains manques de jugement que votre cour suprême nous a accordés.

Ces lois ont été acquises de peine et misère dans un processus de paix. Nous avons dû affronter les **préjugés religieux, raciaux, culturels** et **politiques** pour y parvenir. Ne nous demandez pas de revenir en arrière pour le simple plaisir de VOUS ACCOMMODER.

Pour bien comprendre comment et pourquoi vos demandes sont une ATTEINTE DIRECTE À NOTRE IDENTITÉ QUÉBÉCOISE, je vais vous énumérer ici quelques points à des fins de réflexion. J'en aurais pour des livres complets à vous raconter sur le sujet... mais enfin...

Préjugés religieux : Jusqu'en 1959, le Québec tout entier était sous hypnose religieuse.

C'était l'intégrisme catholique : Crois ou meurs ! Plus de 90 % des gens allaient à la messe le dimanche. Quiconque omettait d'y aller était bien mal vu et commettait de facto un péché mortel. Quiconque mourait en état de péché mortel s'en allait en enfer pour l'éternité.

Pas de viande le vendredi. Pendant le carême, qui durait 40 jours tout comme le ramadan, même les bucherons et les travailleurs de durs labeurs étaient assujettis à des restrictions alimentaires. Pendant ce temps là, je voyais les théologiens se payer la traite en nourriture et en femmes, pour ne pas en dire plus... Nous dépensions des heures et des heures à apprendre une histoire religieuse entièrement biaisée et dépourvue de science. Je me souviens, en troisième année élémentaire, d'une religieuse qui nous disait : « Si les communistes s'emparaient du pays un jour et qu'ils vous obligeaient à piler sur une hostie consacrée, vous devriez préférer mourir plutôt que de piler dessus ». On nous faisait vivre des journées entières de retraite fermée avec des prédicateurs qui baignaient dans le moralisme le plus éhonté qui soit. La maison « Jésus Ouvrier » à Québec y était le centre de déploiements spécialisés dans ce genre de retraites fermées nauséabondes et manipulatrices.

Bref, le gouvernement et l'Église couchaient ensemble pour mieux nous manipuler et ainsi atteindre leurs fins réciproques. Nous avions une peur « bleue » des autres races. L'Église nous demandait de contribuer à sauver des petits Chinois en sollicitant nos centimes de pauvres...et pour chaque 25 cents accumulé, on sauvait un Chinois...(pour apprendre par la suite que cet argent ne se rendait pas là où il devait aller et que en 1970, la revue Times dévoile que le Vatican est riche de 70 milliards de \$ US, dont 20,000,000,000 \$ investis dans l'industrie d'armement ! Brefs, les grande majorité des Québécois colonisés étaient une bande de bornés et d'étroits d'esprits, se scandalisant à la moindre vue d'un sein légèrement découvert ou d'un Elvis Presley interdit par l'Église de venir à Montréal ! Bon nombre d'entre eux sont restés colonisés... il suffit de le voir par certains membres de cette commission parlementaire...

Il nous a fallu plus de 40 ans pour se débarrasser de cette hypnose religieuse qui nous marchandait des bondieuseries de toutes sortes et des indulgences partielles ou plénières ! Des stupidités à croissance pyramidales et exponentielles ; des imbécilités qui paraîtraient tout à fait invraisemblables aux jeunes d'aujourd'hui ; du moralisme d'une étroitesse d'esprit tout à fait inconcevable aujourd'hui pour toute personne qui est sortie de cette supercherie et qui est passé de l'état d'hypnotisé et de chloroformé à l'état de réalité dans la laïcité. Un de mes frères en est resté là. Il croit encore aux lampions ; aux sacrifices dans la souffrance, et que, plus il souffrira sur cette terre, plus il ira haut dans le ciel ! Il a fondé sa propre « branche de religion catholique ».

Aujourd'hui, je me permets, avec les données scientifiques à l'appui, d'affirmer que toutes les religions, sans exception, sont de la fumisterie pure et simple visant strictement à mieux manipuler les « non voyants », avec comme cible privilégiée les femmes. Même l'Église alimentait les préjugés religieux en nous interdisant de fréquenter des églises protestantes... ou les synagogues... (il n'y avait pas de mosquée au Québec à cette époque)... sous peine de péché mortel.

Ce passé religieux fait partie de notre culture.

Nous n'avons pas à le nier.

Nous devons même l'expliquer aux générations montantes comme un trait caractéristique qui a marqué l'Histoire du Québec de façon indélébile.

C'est une des raisons pour laquelle le dernier reliquat de cette période de notre Histoire, le CRUCIFIX de l'Assemblée Nationale, devrait sortir et être placé dans notre MUSÉE national avec les explications appropriées pour les visiteurs.

Ce pourquoi je prends la peine d'écrire ces lignes, cependant, c'est pour que le QUÉBEC et les JEUNES QUÉBÉCOIS ne connaissent PAS un RETOUR aux ANNÉES 1950 en laissant empiéter petit pas par petit pas sur un mode de vie qui nous permet de vivre en paix et en harmonie, c'est-à-dire dans la laïcité de l'État.

Car après le turban, puis le kirpan, puis la burka, puis hijab, puis la niqab, puis la sharia, puis... que dans X années, ces concessions actuellement accordées deviennent par la suite des

DROITS ACQUIS.

Alors, chère génération montante, tout simplement parce que des politiciens actuels n'ont pas eu le courage de s'affirmer et d'affirmer avec eux et elles notre DROIT au RESPECT comme PAYS D'ACCUEIL, les vrais problèmes vont commencer... et pas nécessairement dans la paix.

La France l'a appris avant nous et elle a dû apporter un amendement à sa loi interdisant

« Tout signe ostentatoire » dans les lieux gérés par l'État...

Enfin, à ce chapitre, lorsque vous en aurez le temps, je vous encourage à lire :

« Les Saigneurs de la guerre », brève histoire de la guerre et de ceux qui la font, par Jean Bacon, Ed. Phébus de facto, 2003 (Le mot Saigneur étant bel et bien avec un A plutôt qu'un E)...

Préjugés raciaux : Oui, le Québec a déjà été une terre fertile en préjugés raciaux. Certains de ces préjugés étaient même alimentés par l'Église et l'État. Il nous suffit de penser aux mots NÈGRES, NOIRS ; race JAUNE ; etc. pour constater que l'accès à des postes supérieurs dans l'Église du Québec ou de l'État Québécois devenait à toute fin pratique impossible. Depuis 1960, nous avons fait des pas de géants. Si, il reste encore des marques de racisme dans notre société Québécoise. Je peux vous en montrer dans ma famille agrandie...

Mais règle générale, tout immigrant de quelque race que ce soit se voit accueilli avec bienveillance et soutien. Ensuite, il ne peut nous demander plus qu'on en fait entre Québécois. Une fois intégré, il a à vivre la concurrence au même titre que n'importe lequel Québécois. Sinon, ce serait du « racisme à l'envers ». Or, nous savons entre Québécois que souvent, on ne se fait pas de cadeau entre nous. Nous vivons dans un système capitaliste où la vie et la survie dépend des efforts que chacun met de l'avant pour gagner sa vie...

Résumé : même s'il nous reste un certain % de chemin à faire, nous pouvons affirmer que nous sommes partis de très loin et qu'en l'espace d'une quarantaine d'années, nous avons appris à AIMER la DIVERSITÉ CULTURELLE sous toutes ses formes, provenant de toutes les races, les cultures, les ethnies. Nous sommes certainement parmi les rares chaînes de TV à avoir autant d'animateurs ou de journalistes de races différentes. Même la France et la Suisse ne nous arrivent pas à la cheville sur ce plan. Nous sommes heureux d'ACCUEILLIR ces gens qui nous viennent de partout. Nos préjugés sont à toute fin pratique tombés en moins de 50 ans. La GRANDE MAJORITÉ des QUÉBÉCOIS disent : MERCI d'avoir choisi notre pays pour venir vous y établir. La seule chose qu'on demande en retour :

LAISSEZ TOMBER VOS IRRITANTS DÉRAISONNABLES...

Bleus, verts, jaunes, écarlates, blanc, rouge, souriant ou pas, on vous aime. Là n'est pas le problème. Vous pouvez marier nos Québécoises ou nos Québécois. Bravo. Quels beaux

enfants sortiront de ce métissage. La planète est devenue un « Village Planétaire » comme l'avait si bien prédit McLuan, et cela va éviter la consanguinité. Mais s'il vous plait, lâchez-nous les basquets avec vos revendications désuètes et insignifiantes ; puériles et infantiles ; grossières et maladroites dans un pays d'accueil. Ce n'est pas par racisme ou parce qu'on ne vous aime pas qu'on veut vous refuser ces demandes d'accommodements. C'est tout simplement parce qu'on les juge déraisonnables. C'est à vous de vous accommoder de ce que nous voulons et pouvons vous offrir. Ce n'est pas à nous à revenir 50 ans en arrière pour vous demander de parcourir tout ce chemin douloureux que nous avons fait dans l'harmonie et la révolution tranquille.

Préjugés culturels : Chers immigrants, dans les années 1950, saviez-vous que :

- Les femmes devaient porter le voile ou un chapeau lorsqu'elles entraient dans une église ou étaient en présence d'un prêtre ?
- Les femmes au Québec représentaient moins de 1 % de la population universitaire ? Aujourd'hui, elles représentent plus de 55% du milieu universitaire
- Des dizaines de métiers et professions étaient refusés aux femmes !
- A travail égal, le salaire de la femme était inférieur à celui de l'homme
- La femme devait rester à la maison et faire son « devoir » envers son mari.
- La femme a acquis le droit de vote dans les années 40 ?
- Elle devait voter comme son mari, sinon...
- Un de mes frères qui faisait sa maîtrise en sciences sociales (1956) soutenait dur comme fer qu'une femme n'aurait pas les capacités intellectuelles de faire un tel cours ou un cours de médecine ou d'ingénierie, à quelques exceptions près ?
- Nous avons été l'une des plus grandes fabriques de curés au monde et que le Grand Séminaire sur le campus de l'Université Laval à lui seul ne suffisait pas à la demande ?
- Que même les Parisiens qui venaient au Québec nous irritaient avec leur accent et on les traitait de « Becs en trou de cul de poule »
- Si tu n'étais pas né au Québec, tu n'étais pas Québécois
- Si tu étais un maudit anglais, tu n'étais pas un Québécois pure laine
- Si tu étais de couleur autre que blanche, tu éveillais des soupçons
- La femme était considérée comme inférieure à l'homme
- Il était impensable qu'une Québécoise marie un homme dont la peau était autre que blanche sans faire scandale
- Ma belle-sœur s'est vu refuser le mariage par ses parents parce que son prétendant était juif et qu'on ne devait pas se marier entre religions différentes sauf si l'autre acceptait de faire « élever » les enfants dans la religion catholique
- C'était un déshonneur total que d'être homosexuel ou d'avoir un homo dans la famille
- L'Église confondait homosexualité et pédophilie. Elle le fait encore.
- Les homosexuels qui se faisaient découvrir se faisaient tabasser plus d'une fois
- Les femmes devaient aller se faire avorter aux États-Unis ou en catimini par des avorteurs sans aucune reconnaissance médicale et sans conscience.
- Si un curé exerçait la pédophilie, tout était mis en œuvre pour le couvrir. Et vous dire qu'il y en avait plus qu'un parmi les curés, les frères, les évêques et les cardinaux de l'époque...Aujourd'hui, ce sont les Imams et les Mollahs qu'on cherche à protéger...
- Les Italiens étaient des mafiosi
- Les Polonais étaient des cons
- Les Belges étaient des « new fie »
- Les Africains étaient des ignorants et des illettrés

- Les Russes étaient des espions communistes
- Toutes les personnes préconisant la sociale démocratie étaient des communistes
- Toutes les religieuses devaient porter l'uniforme de la communauté et tous les curés devaient porter la soutane, même pour une simple ballade dans les rues.

Et je pourrais vous dresser une liste d'au moins cent pages de préjugés culturels dont nous nous sommes départis en moins de 40 ans !

Aujourd'hui, grâce aux efforts soutenus par les **5 L** et les femmes d'avant-garde comme Mme Casgrain pour obtenir l'égalité des femmes avec les hommes, toute personne qui vient s'installer au Québec, qu'elle soit une femme ou un homme, a droit à un traitement égal. Quelque soit sa religion et sa pratique religieuse, elle a droit à un traitement égal.

Égal ne veut pas dire supérieur ou privilégié.

Or, chacune des demandes que vous avez faites en était une de privilège accordée au détriment de la société que nous construisons depuis 1960 : une communauté laïque dans laquelle aucune religion ne doit avoir de privilèges. Ni les catholiques. Ni les juifs. Ni les protestants. Ni les musulmans. Ni les Sikh. Ni les évangélistes. Ni Bouddhistes. Ni Église de Scientologie. Ni Orang-Outans...

D'ailleurs, je ne comprends toujours pas comment il se fait qu'aucun gouvernement n'ait eu le courage de placer ces institutions sur le même pied que tout le monde et ne les oblige à payer les mêmes taxes et les mêmes impôts sur les biens fonciers, immobiliers et valeurs mobilières qu'ils possèdent ! Comment une institution purement capitaliste et mercantile comme l'Église de Scientologie peut avoir accès à de tels privilèges. Idem pour les autres...

Refus d'être chloroformés une seconde fois pour être mieux manipulés par la suite.

Que vous soyez et vouliez rester sous hypnose religieuse, on s'en fou royalement. Mais n'essayez pas de nous l'imposer, car on va exploser, on va « péter les plombs ».

Politique : Entre 1950 et 1960, le Québec vivait dans une pseudo-démocratie nommée « Duplessisme ». C'était une dictature déguisée sous forme de démocratie. Tout était permis pour voler une élection. On engageait même des fiers à bras pour intimider les gens dans les pôles. Il était monnaie courante d'acheter le vote de quelqu'un ou de voter pour des morts. Bref, les élections étaient devenues une parodie de démocratie. C'était la période du « Crois ou meurs ». À l'époque, j'étudiais à l'Académie de Québec. Je tenais un discours Libéral. Mon père était directeur du service d'inspection au ministère de l'Agriculture. Un jour, un de mes frères est venu m'avertir de fermer ma gueule à l'école car papa risquait de perdre son emploi.

Il a fallu les **5 L** pour nous libérer de cette culture de fraudeurs d'élections et de patronage. Les **5 L** ont mis en place en moins de 10 ans des mesures drastiques qui ont changé les mœurs et les coutumes des Québécois en matière d'élections.

Aujourd'hui, nous pouvons aller voter en toute confiance en sachant que de telles procédures n'ont plus cours et que la fraude électorale est beaucoup plus difficile qu'autrefois.

Nous avons des députés de plusieurs races différentes et de plusieurs religions différentes.

Aucun Québécois ne s'en est plaint, bien au contraire.

Nous en sommes fiers.

Alors, expliquez-moi comment et pourquoi on vous donnerait un accommodement supplémentaire d'aller voter de façon voilée ! Pour nous faire revenir à cette période de notre Histoire. ? JAMAIS. Au GRAND JAMAIS. Si vous voulez faire des pas en arrière, volontiers. Mais plus un seul pas en avant dans ce sens. Trop, c'est trop.

Pour tous les autres accommodements, nous n'avons pas de problème. Nous pouvons discuter longtemps et longuement et il est certain qu'on va finir par trouver un terrain d'entente.

Mais pour les accommodements se référant à la religion : nenni. On n'en veut tout simplement pas. Nous ne voulons pas de vos signes ostentatoires dans les lieux gérés par l'État. Nous voulons des visages découverts dans les lieux publics. Nous ne voulons plus de PRÉTEXTES RELIGIEUX pour que vous obteniez des dérogations à nos règlements.

**De plus, au Québec,
Il nous a fallu plus de 50 ans de lutte
Pour que les femmes soient reconnues
En tout et partout à l'égalité de l'homme.
La lutte n'est pas finie.
Il reste encore de nombreux esprits à déverrouiller.
Même à la FFQ**

Mais les progrès sont évidents et éloquents. Politiquement parlant, on peut dire que nous avons réussi à se libérer des pratiques douteuses ou frauduleuses (Bien que les commandites viennent ici me contredire...la construction...la caisse de dépôt...primes de départ des cadres de la fonction publique...et ils ont réussi un coup de maître : voler un référendum !) Nous avons développé au Québec un sens de la démocratie qui se veut tout à fait exceptionnel. Il va jusqu'à reprendre la phrase de Voltaire : Je suis en désaccord avec ce que tu dis mais je lutterai toujours pour que tu puisses le dire.

Vos demandes déraisonnables obligent nos femmes et nos hommes politiques à appliquer la langue de bois pour vous épargner les foudres verbales de bien des Québécois. Ces politiques auraient tellement d'autres mandats plus importants à découdre. En plus de mobiliser des énergies à l'échelle du pays, vos réclamations nous coûtent une fortune chaque année. On en a raz le bol de voir nos impôts servir à une telle fin. Tout ce que nous espérons, c'est que les politiques aient le courage de vous faire comprendre une fois pour toutes un principe fort simple :

**Quand tu accueilles quelqu'un chez toi,
C'est à toi de gérer selon tes mœurs et tes coutumes.
Quand tu es accueilli par quelqu'un chez lui,
C'est à toi d'appliquer les règles de la maison d'accueil.**

Lorsque vous vous promenez dans une institution publique ou dans la rue avec une burqa, vous portez directement atteinte à l'identité Québécoise émancipée depuis 1960. Vous lui infligez une offense à son passé et surtout à sa vision de l'avenir.

Porter une burqa est signe d'infériorité de la femme et de soumission à l'homme à des fins de manipulation religieuse. Ce n'est pas un préjugé ni du racisme : ce sont les faits, tels que décrits par les sciences actualisées. La porter dans une enceinte de l'État est une offense pour un Québécois comme moi. Il en est de même pour les milliers de personnes avec qui nous en avons parlé.

**Pourquoi alors nous imposer votre érection du faux
dont nous nous sommes débarrassé il y a 50 ans ?**

Appliquer la sharia, officiellement ou en cachette, en est un autre signe. C'est tout simplement aller à l'encontre des lois, des mœurs et des coutumes établies au Québec. Il y a 50 ans, bien des hommes battaient leur femme au Québec... et peu se retrouvaient devant la justice pour un tel crime. La femme devait être soumise à l'homme selon la « Sainte » Église catholique !

ILLUSTRATIONS à titre de conclusion

1. Dans les années 80, nombreux sont les Québécois qui fumaient. Lorsque j'étais invité chez des amis qui fumaient, je n'avais pas un seul mot à dire. Ils étaient chez eux et

pouvaient faire ce qu'ils voulaient. Jamais je n'ai parlé. LORSQU'ILS venaient chez moi, ils savaient que personne ne fumait dans la maison, pas même mes deux fils. Comme accommodement, je leur offrais de les accompagner DEHORS pour aller fumer. Parfois, certains acceptaient cet accommodement raisonnable. Comme ils étaient CHEZ MOI, c'était à moi de décider s'ils pouvaient fumer ou pas dans ma maison. Si quelqu'un me l'avait demandé, j'aurais dit non. D'ailleurs, ils le savaient AVANT de venir manger à la maison... Quand tu es en terrain d'accueil, c'est au propriétaire des lieux à décider des accommodements raisonnables.

2. Si je vais visiter une de vos mosquées et que vous me demandez d'enlever mes souliers, je le ferai par respect pour celui ou celle qui m'accueille, même si je trouve ça idiot dans mon esprit, car je ne peux comprendre qu'un Allah qui aurait créé 73 X 1000 X 1,000,000,000, d'étoiles, de planètes, d'astres (dernière données scientifiques provenant du Sydney Centre d'Australie) exige des gestes aussi ridicules. Si c'est le cas, ce genre de dieu ou allah ne m'intéresse pas du tout. Mais, par RESPECT, je me plierai à vos exigences, le temps que je suis votre hôte, tout simplement parce que j'accepte d'être votre invité... Par contre, si je vous invite à ma table, ne me faites pas l'affront de quitter la table pour aller vous installer sur un tapis et y faire votre prière. Ce sera votre dernier repas chez moi. AVANT de vous inviter, vous saurez qui je suis.
3. Si une femme Québécoise s'en va en pays musulman en mini-jupe, elle engendrera inévitablement un impair politique et religieux. Rapidement, vous allez lui demander de se mieux vêtir, sinon elle porte atteinte directement à vos valeurs et à votre identité. Il en est de même ici pour la burqa ou le voile ou l'équivalent, dans le sens inverse. On a trop vu de religieuses déguisées en sœur volante ou en parapluie cache-femme en signe de soumission sociale et religieuse dans un passé pas si lointain. On a trop lutté pour libérer la femme de tous ces artifices qui, aujourd'hui nous paraissent insignifiants. On vous demande de respecter cela tout simplement parce que vous êtes chez nous. Et le jour où vous respecterez ces valeurs fondamentales Québécoises, vous vous sentirez chez vous chez nous et effectivement, vous serez vraiment chez vous. Bienvenue dans le club d'une société laïque déclarée par l'État Québécois pour les siècles et les siècles. Amen
4. Il y a une dizaine d'années, l'ONU a décidé d'envoyer des troupes en Afghanistan pour contrer les mœurs et les coutumes contradictoires aux nôtres. Politiquement parlant, tout le monde sait que s'il n'y avait pas d'oléoduc et de pavot, on n'y aurait probablement jamais mis les pieds... Mais enfin, venons-en aux faits : dans les années 95, en pleine télévision, on voit des femmes recouvertes de burqa qui sont menées comme on ne mène même pas un chien au Québec. On assiste alors à un assassinat en plein stade ainsi qu'à une lapidation pour impureté sexuelle. Tollé général du monde entier. Magnifique prétexte pour l'ONU. Les soldats libèrent Kaboul. Les femmes peuvent enfin vivre sans burqa. Mais... les talibans, sous hypnose religieuse, tout comme celle que nous avons connue il y a 50 ans, résistent et exigent du renfort. Nous y voilà maintenant, Québécois, pour contribuer non seulement à CONSTRUIRE, mais aussi à DÉTRUIRE. Des dizaines de soldats sont morts. Des milliards de dollars de nos impôts y sont dépensés pour y instaurer et y imposer un modèle de démocratie qu'ils n'ont pas choisi. Voilà ce que ça donne. MAIS l'aberration la plus monumentale est que la burqa dont ces femmes voulaient être libérées, vous demandez de la porter au Québec, même pour aller voter ! Êtes-vous seulement conscients que vous ne pourrez pas demander aux Québécois de refouler indéfiniment ces aberrations monumentales résultant de politiciens sans couilles et d'une cour suprême sans jugement ? Ici, au Québec, il n'y a que la journée de l'Halloween où on peut se présenter masqué. La farce a assez duré. Si vous n'aimez pas notre système, retournez

chez vous ! C'est ce que le premier ministre Australien et ses ministres (Eux ont des couilles) ont déclaré aux « Muslims » lors d'un congrès (Voir internet : Prime Minister John Howard : www.pm.gov.au)

5. Lorsque vous vous êtes engagés dans la police montée, vous connaissiez le règlement. Ça s'arrête là comme accommodement raisonnable. On vous admet. On vous forme. On vous paye. On vous donne accès à des promotions, souvent avec des programmes de discrimination positive (autre forme d'accommodements raisonnables). Pourquoi, au nom de principes religieux tout à fait loufoques pour nous et si importants pour vous, n'avez-vous pas choisi une autre profession ? Vous connaissiez les règles et la tradition AVANT d'entrer. Pourquoi ne pas vous y soumettre comme tout le monde. Voilà le genre d'IRRITANT culturel et politique qui nous exacerbe.
6. Lorsque vous entrez dans un restaurant et que vous savez qu'il y a du porc au menu, vous ne demandez pas au propriétaire du restaurant d'enlever le porc à son menu. Il en est de même pour nous lorsque nous allons en Chine : nous ne demandons pas au restaurateur d'enlever le chien au menu. A Rome, on apprend à vivre comme les Romains. Au Québec, comme les Québécois !
7. Anecdote : Groupe de 12 spécialistes en médecine assis autour d'une même table à Paris. De chaque côté, une femme. Le repas arrive. La femme à ma gauche reçoit une assiette vide. L'autre femme lui demande : Tu ne manges pas ? Elle répond : Non, c'est le Ramadan. Elle me dit alors : je me sens vraiment mal à l'aise de manger devant quelqu'un qui ne mange pas. Je lui réponds : moi, pas du tout, pour la simple raison qu'il s'agit d'un choix personnel qu'elle a fait comme adulte majeure et vaccinée. Cette décision lui appartient entièrement. J'ai alors commencé à manger en étant tout à fait à l'aise. Par la suite, je lui ai expliqué que j'aurais été vraiment mal à l'aise si la personne avait été dans une pauvreté telle qu'elle ne pouvait se payer un repas...alors je lui en aurais offert un...
8. Quand nos politiciens du Québec sont à ce point gênés de prendre position sur des accommodements aussi déraisonnables que ceux qu'on a connus ces dernières années, c'est que la muselière de parti s'installe graduellement, et que même d'ex journalistes devenus députés en perdent leur mode personnel de fonctionnement ainsi que leur autonomie de pensée
9. Quand nos impôts servent à financer des locaux à des fins religieuses dans nos universités, c'est-à-dire dans un lieu où la science est de rigueur, ce sont des accommodements déraisonnables : il n'est pas dans la mission d'une université ou d'une École de Technologie Supérieure d'accommoder les religions, à ce que je sache. Par contre, si ces mêmes institutions devaient donner des accommodements raisonnables à des fins correspondant au développement scientifique, je n'y vois aucun inconvénient.

Identité Québécoise : Une dernière question se pose alors dans mon esprit : Quelle est donc cette identité Québécoise ? Elle est toute simple :

C'est un ensemble de traits et de caractères issus d'une Histoire et héritée de nos ancêtres. Les blancs d'Europe n'ont pas découvert l'Amérique ou le Canada. Ils ont découvert que des autochtones habitaient ces régions. En parcourant l'Histoire, vous constaterez que les blancs leur ont mené la vie dure. Ces blancs venaient de toutes les régions d'Europe avec prédominance de la France, l'Angleterre, et pendant une longue période, l'Irlande (Je vous encourage à aller visiter la Grosse Ile en départ de Berthier sur mer pour mieux comprendre). Nous, Québécois, sommes le fruit de croisements entre Polonais, Italiens, Français, Anglais, et combien d'autres. Certains sont d'une même souche (Française par exemple) depuis l'arrivée de leurs ancêtres il y a 7 ou 8 générations. D'autres sont de métissage avec les

Indiens...même avec les Anglais qui ont conquis les Français sur les plaines d'Abraham, nous avons réussi à rétablir un climat d'échanges civilisés. De part et d'autre, nous essayons encore de négocier des particularités. Certains de ces Québécois prétendent que ne n'est que lorsque nous serons souverains politiquement parlant que nous pourrions s'émanciper davantage et cesser de se faire baiser sans affection. D'autres pensent que nous devons rester dépendants des décisions des autres dans un Canada fort pour servir les intérêts des Québécois ou pour servir leurs propres intérêts personnels. Mais une chose est certaine, le processus dans lequel nous vivons est démocratique. Tu peux aller à l'encontre de mes idées : je lutterai toute ma vie pour que tu puisses au moins les exprimer.

De ces racines et sources qui se sont développées à la sueur du front de nos ancêtres et les nôtres, qui ont dû affronter les défrichements de terres, développer des colonies, vivre nos hivers dans des maisons à peine isolées avec des familles de 10, 15, voire jusqu'à 20 enfants d'une seule mère...Nous avons développé un Québec qui a résisté aux tempêtes hivernales, linguistiques, raciales, éducationnelles, politiques et autres. Ce Québec est composé de trois peuples fondateurs ; les Indiens qui étaient ici les premiers, bien avant nous : Les Français ; les Anglais. Ce Québec a permis à des millions de personnes d'évoluer en conservant des traits caractéristiques de ses origines (Irlandais par exemples) tout en s'intégrant entièrement au Québec en évolution.

Je réponds aux traits caractéristiques du Québec si je suis né au Québec ou dès que ma nationalité Canadienne m'a été accordée et que je décide de m'établir au Québec, quelque soit la couleur de ma peau ou l'origine de mes parents. Dès lors, pour être reconnu intrinsèquement comme membre à part entière de la communauté Québécois, je respecte les normes établies par cette communauté :

1. Au travail, je parle français. Si je ne l'ai pas appris, il est temps que je l'apprenne.
2. C'est un atout majeur de parler l'Anglais, et une nécessité si je suis en affaires
3. Je peux afficher mes « couleurs » partout.
4. Je respecte les lois mises en place par l'Assemblée Nationale, sans chercher de privilèges.
5. La loi établie prévaut sur toutes les croyances religieuses.
6. La science prévaut sur les croyances dès qu'elles les démasquent scientifiquement.
7. J'accepte les règlements en place dans les institutions
8. Je respecte l'autre dans son mode de vie et ses modes d'expression
9. La laïcité a préséance sur toute forme de signe religieux ostentatoire dans les lieux gérés par l'État ou financés partiellement ou totalement par l'État.
10. Toute forme de violence physique, verbale, morale, psychologique, que ce soit sous forme de harcèlement ou au nom d'une religion est bannie et ne répond pas aux mœurs et aux coutumes que nous avons mis en place.
11. Aucune discrimination ne peut être acceptée entre les hommes et les femmes
12. Aucune discrimination ne peut être acceptée entre les gens de races différentes
13. Les Ethnies sont notre Histoire en ayant appris rapidement à se côtoyer et à vivre ensemble en harmonie.
14. Nous sommes solidaires les uns des autres
15. Les Québécois sont PACIFIQUES par nature.
16. Une de leur grande caractéristique : ils aiment la fête. Toutes les occasions sont bonnes pour faire la fête et se lier des amitiés...partout dans le monde
17. Ils sont multi culturels, innovateurs, créateurs, ingénieurs
18. **En 60 ans**, ils sont devenus instruits ; capables de créations d'ingénierie telles Manicouagan, la Baie James et autres ; ils ont une ouverture d'affaires sur le monde entier ; Ils recherchent de la main d'œuvre compétente provenant de l'étranger.
19. Ils cherchent à préserver leur patrimoine naturel et culturel

20. Ils produisent des émissions dans les deux langues officielles du pays
21. Ils développent des aspects artistiques parmi les plus modernes et les plus avant-gardistes au monde : le Cirque du Soleil et les Violons du Roy en sont deux exemples parmi des centaines d'autres.
22. Une seconde génération de femmes et d'hommes d'affaires a vu le jour. Ces jeunes de 30 à 50 ans patrouillent le monde des affaires aux quatre coins de la planète.
23. Ils demandent d'être respectés de la même manière qu'ils ont appris à se respecter entre eux et qu'ils respectent les mœurs et les coutumes des pays avec lesquels ils transigent ou les accueillent.
24. Les Québécois n'aiment pas que des étrangers se « foutent de leur gueule »
25. Et le plus bel exemple de ça, on l'a eu dans cet exemple en page 1 du journal le Soleil : « Apprendre le poujabi pour mieux s'intégrer » Québec paie 1.600,000 \$ par année en cours de langue aux jeunes immigrants. "Québec utilise 1.6 \$ annuellement du budget d'intégration et de francisation pour offrir aux jeunes immigrants des cours sur leur propre langue et culture d'origine, dont des programmes de cambodgiens, de tamoul, de bengali, de punjabi, d'ourdou, d'arabe et d'hébreu" !

Lorsque j'ai lu ça, (Le Soleil, jeudi 20 septembre 2007) je n'ai pas pu faire autrement que bien des Québécois ont dû faire : dire « TABARNAK » ! Ça suffit. Trop c'est trop. C'EST TROP...TROP... TROP... Comprenez-vous ! Pendant que des Québécois n'ont pas assez pour acheter leurs effets d'entrée scolaire au mois de septembre, ou arrivent à l'école sans petit déjeuner, on finance les cours de langue des pays d'origines !!!!!!!!!!!!!!! Olà ! Olà !

Et c'est comme ça qu'on va faciliter leur intégration ?

Qui sont ces cons de technocrates et bureaucrates qui en sont arrivés à une telle décision ? Le GBS (Gros Bon Sens) dans tout ça, où est-il ? Toutes nos institutions scolaires se plaignent de manque de budget, et on finance des formations en langue du pays d'origine !

STOP !

La GROGNE des Québécois commence à monter de façon significative »

Quel pays au monde est assez riche pour faire ça ?

S'ils veulent le faire, qu'ils le fassent à leur frais et à leurs dépens ou qu'ils demandent des subventions à leurs richissimes hommes d'État et Émirats qui déposent des milliards chaque année dans des comptes offshores. Voilà un autre super bel exemple d'accommodement DÉRAISONNABLE !

Et quand je pense que pendant ce temps, nos jeunes cherchent des bourses d'études pour apprendre l'anglais en immersion ! Un monde à l'envers du GBS !

Résumé :

- Les accommodements raisonnables ne touchent pas seulement les immigrants. Ils concernent aussi les Québécois sous toutes sortes de formes.
- C'est surtout la lancée des accommodements déraisonnables reliés à la religion qui ont déclenché le « WOO ! STOP ».
- Assez c'est assez.

- Assez est rendu Trop.
- Trop loin. Trop provoquant. Trop insultant.
- Trop discriminatoire envers les Québécois eux-mêmes.
- Trop discriminatoire envers les femmes du Québec.
- Trop provocateur envers nos lois et règlements, envers notre Histoire...
- Nous ne sommes plus racistes depuis longtemps. Vous le savez fort bien.
- Nous ne sommes pas cons non plus. Maintenant, vous le savez.

On ne demande pas grand-chose :

- Vivre à Rome comme les Romains ;
- Vivre en France comme les Français ;
- Vivre au Canada comme les Canadiens,
- Vivre au Québec comme les Québécois.

Si vous n'êtes pas capable de supporter les us et coutumes, les mœurs, les lois ou les hivers du Québec, changez de pays.

Si vous décidez de vous intégrer à notre société Québécoise,

En respectant nos lois, nos mœurs, nos coutumes, nos règlements, nos institutions
privées et publiques, nous vous souhaitons la

« BIENVENUE »

Robert W Talbot

Robert W Talbot,
1 mai 2010

Vachon, Yannick

CI – 006MA
C.G. – P.L. 94Balises encadrant
les demandes
d'accommodement**De:** Talbot Robert [quebec2008@yahoo.ca]**Envoyé:** 26 avril 2010 10:53**À:** Commission des institutions - Commissions**Objet:** Tr. : Tr. : Mémoire déposé à la Commission parlementaire Québec**Att: Madame Yannick Vachon****Complément d'information à joindre au mémoire que j'ai déposé concernant le
projet de loi 94
Robert W Talbot**

----- Message transféré -----

De : Lespinasse Patrick <patrick.lespinasse@chi-eureseine.fr>**À :** Talbot Robert W <robertwtalbot@yahoo.ca>**Envoyé le :** Lun 26 avril 2010, 9 h 02 min 52 s**Objet :** RE: Mémoire déposé à la Commission parlementaire Québec

Mon cher Robert,

J'ai lu avec beaucoup d'attention le texte de ton mémoire. A la fois pour l'intérêt que je porte à ce que tu exprimes, de par les liens amicaux qui nous lient et à la fois par ce que je considère le sujet comme grave et la réponse que nous donnerons comme stratégique pour le maintien de nos idées démocratiques. Tu dois savoir qu'il s'agit en plus, en France, d'une actualité brûlante, suite à la volonté exprimée par notre président, qu'une loi interdise prochainement le port du voile intégral dans tout l'espace public.

Je te rejoins tout à fait sur le caractère infantilisant des règles instaurées par la plupart des religions (autant que j'en connaisse). Bien qu'ayant été élevé selon les rites catholiques et les préceptes du catéchisme, il m'apparaît actuellement que les règles édictées et les positions prises par nos Eglises ont toujours eu comme but de manipuler les foules de fidèles et de concentrer pouvoir et richesses dans les mains des dirigeants, beaucoup plus que de répandre réellement le sens de l'amour du prochain.

La question qui m'apparaît essentielle est de savoir ce que l'on doit faire de sa vie et, pour moi, la réponse ne peut qu'être qu'individuelle et personnelle. Mon but, personnel et individuel, est d'essayer de me développer en spiritualité et en sagesse et, peut être, un jour, d'arriver à avoir quelque lueur sur le pourquoi nous sommes ici, en ce monde. En ce sens, je me sens plus proches de courants de pensées comme le bouddhisme ou le taoïsme, du moins dans leur aspect philosophique et non dans leur aspect religieux.

Ce développement spirituel ne peut se faire, à mon avis, indépendamment de la relation aux autres, indépendamment d'une attitude de compassion et de respect des autres. Ce n'est évidemment pas à toi que je vais expliquer l'importance du respect de l'autre puisque c'est en grande partie toi qui me l'as enseigné à travers tes formations et ta façon d'être. Et c'est là que je rejoins la problématique que tu abordes dans ton mémoire : quelle façon de respecter l'autre pouvons nous adopter ? Naturellement, nous pouvons respecter l'autre dans ses différences (une attitude qui ne respecterait pas la différence de l'autre ne peut en aucun cas, à mes yeux, se parer du nom de respect) mais il est aussi clair à mes yeux qu'une relation de respect ne peut perdurer et se développer de façon authentique, dans l'état actuel de spiritualité de l'être humain, que si elle est **mutuelle**. Accepter l'autre dans sa différence et la richesse que cette dernière peut nous apporter, mais, en même temps, lui demander d'en faire de même de son côté. Il me semble que

c'est ce critère de mutualité qui doit guider à la fois la façon dont nous apprécions la relation à l'autre et la façon dont nous nous y comportons. Comme tu le dis dans ton texte (exemple de la mini-jupe) ceux qui vous demandent (qui nous demandent) autant de privilèges sont ils prêts à nous en accorder autant si nous voulons nous installer chez eux ? Alors Oui pour le respect de leur différence, Oui pour une ouverture constante d'esprit (la phrase de Voltaire est admirable) mais dans une exigence de réciprocité et dans une affirmation amicale (si possible) mais toujours ferme de ce que nous sommes prêts à accepter, de jusqu'où nous prêts à aller et dans l'affirmation que le don sera d'autant plus grand qu'il sera réciproque. Si nous ne faisons pas cela, nous trahissons notre idéal démocratique et les générations futures envers qui nous sommes redevables de la conservation de cet idéal.

Voici quelques réflexions que tes écrits m'ont inspiré. Si tu juges utile d'en faire état, de la façon qui te semblera la plus appropriée, elles sont à ton entière disposition.

Amitié,

Patrick

De : Talbot Robert W [mailto:robertwtalbot@yahoo.ca]

Envoyé : samedi 24 avril 2010 02:34

À : Laurence Andrieux

Objet : Mémoire déposé à la Commission parlementaire Québec

Voici le message que j'ai fait parvenir à:

À la Délégation générale du Québec à Paris

Vous trouverez en pièces jointes la lettre et le MÉMOIRE que j'ai déposés à la Commission parlementaire.

Cci à plus de 350 amis-es en France en leur demandant de diffuser à leur liste de courriels...

Robert W Talbot

Robert

Vachon, Yannick

CI – 006MB
C.G. – P.L. 94

Balises encadrant
les demandes
d'accommodement
Loi sur les mines

De: Jean-Luc Leclerc [jl.leclerc@sympatico.ca]

Envoyé: 26 avril 2010 22:25

À: Commission des institutions - Commissions

Cc: robert w talbot

Objet: Mémoire déposé par M. Robert W. Talbot

À l'attention de Mme Yannick Vachon

Veuillez ajouter le feed-back ci-dessous au mémoire déposé par Monsieur Robert W Talbot concernant le projet de loi 94 sur les accommodements raisonnables.

Mon cher Robert,

J'ai lu lentement et jusqu'à la dernière ligne ton mémoire. Je veux te dire que je l'endosse entièrement même qu'à certains paragraphes, j'aurais voulu les écrire moi-même que les mots, le ton et la justesse n'auraient pas été différents. J'ai la même mémoire que toi, étant de la même génération et j'ai vécu moi aussi en même temps que toi tous ces grands changements qui ont façonné notre histoire des 50 dernières années. Pas étonnant alors que je voudrais être cosignataire de ton mémoire, même si je n'aurais pas eu le talent ni ton expérience et tes connaissances puisées dans tes nombreuses lectures pour écrire ce mémoire qui pourtant vient me chercher dans ce que je pense au plus profond de moi-même.

Et si tu ajoutais à ton mémoire une liste de signatures d'appui, je voudrais en être le premier signataire.

Jean-Luc Leclerc

ARGUMENTAIRE

Commission parlementaire
Projet Loi 94

Par
Robert W Talbot

19005
17 août 2010

CI – 006MC
C.G. – P.L. 94
Balises encadrant
les demandes
d'accommodement

"CHOISIR" ...

Aujourd'hui, Pour les générations de demain !

« *En vérité, en vérité, je vous le dis :*

*Je ne suis pas LA VOIE,
Je ne suis pas LA VÉRITÉ,
Je ne suis pas LA VIE*

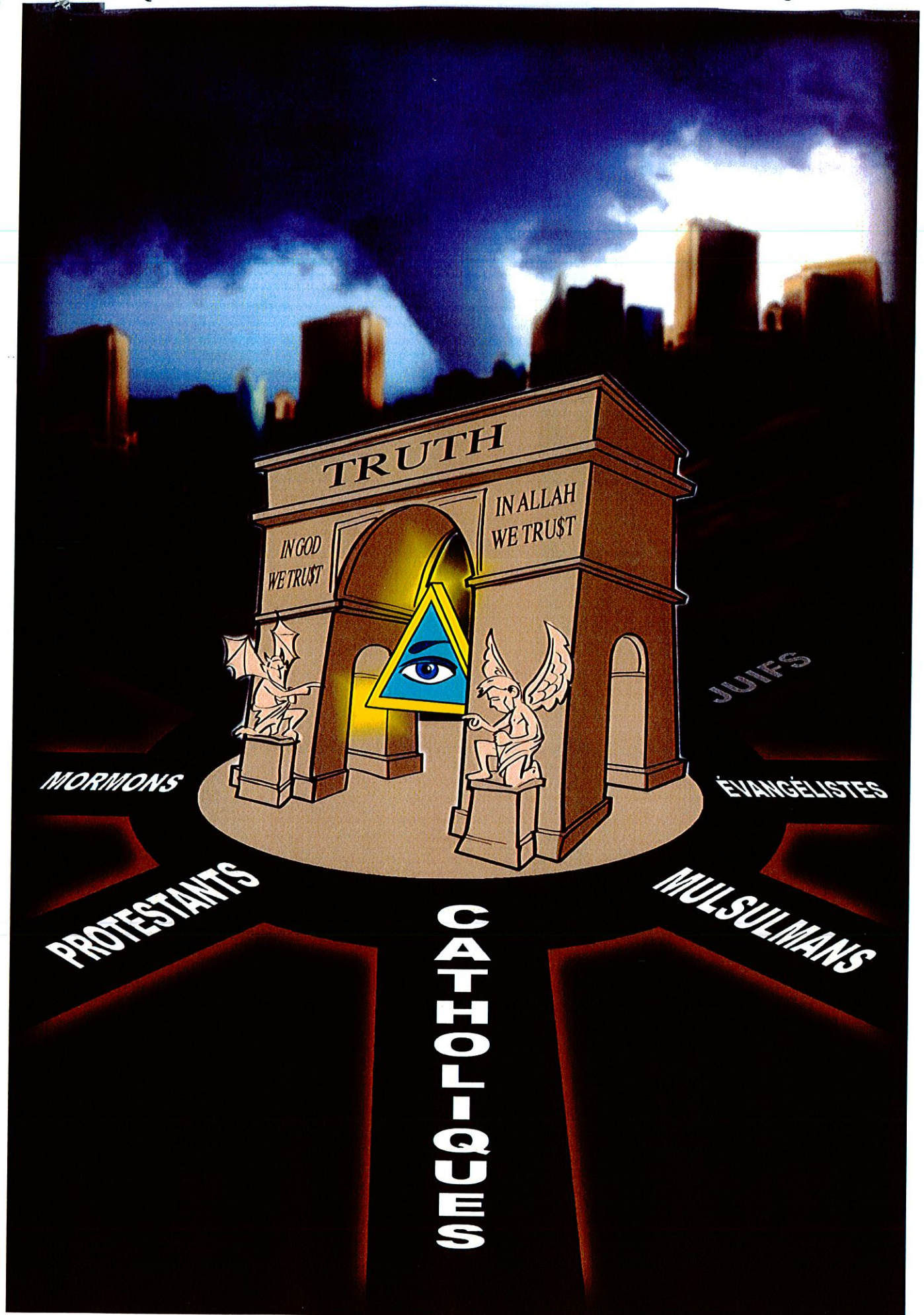
Et

On ne dira jamais 2000 ans après Robert W Talbot »

R W T, 17 janvier 2010

Je viens dire tout haut ce que des millions de Québécois pensent tout bas.

Qui est ce caricaturiste GÉNIAL qui a résumé l'Histoire des religions en une seule image ?



Prémices :

Dale Carnegie a écrit : « L'art de se faire des amis ».

J'ai écrit un livre : « Femme je suis » ou "l'art de se faire des ennemis".

❖ 70 ans !!! ... Me voilà rendu **ICI** !

Conscient de ce que je fais : me créer des ennemis en fin de parcours ! Qu'est qui m'a piqué ?

Miguel de Cervantes Saavedra m'a précédé en écrivant « Don Quichotte de la Manche »

Don Quichotte 2 devant vous aujourd'hui : C'est la perception que j'ai de moi-même !

Pendant que l'Algérie se donne un nouveau parti politique : le PLD « Parti pour la Laïcité et la Démocratie », nous on cherche à créer une brèche dans ceux qu'on a ! Cherchons l'erreur ?

Il y a 50 ans, je participais activement à la DISCRIMINATION POSITIVE en faveur des femmes ; Aujourd'hui, ce sont les femmes (FFQ) qui me demandent de participer à de la DISCRIMINATION NÉGATIVE envers les femmes ! Cherchons l'erreur !

Mesdames : je vous promets qu'après cette intervention de ma part, je vais vous laisser vous démerder toutes seules. J'ai déjà consacré trop de temps à la rédaction de ce document.

Vous êtes majeures et vaccinées ! Si vous aimez être rabaissées et baisées sans affection par des religieux sans scrupules, IT'S UP TO YOU !

Ce n'est plus mon problème dès que je quitte cette pièce.

Aux dernières nouvelles reçues de France : les œufs sont cuits.

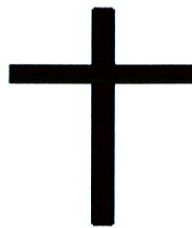
- En 1970, j'ai choisi la voie du **SILENCE** agnostique. « Low profile ».
- J'ai réussi jusqu'à ce jour.
- Qui est Robert W Talbot au Québec ? ...(...) ... « Je ne connais pas ! »...
- Lorsque j'ai déposé mon mémoire à la commission Bouchard Taylor, je l'ai fait « Low profile », hors rencontre, hors tv, sans bruit, hors parade et hors PARODIE...
- À votre invitation, mon épouse m'a dit : « Qu'est que tu gagnes à témoigner ? ».
- Ma réponse : **RIEN. (...) Si** : Des ennuis potentiels.
- Alors pourquoi y vas-tu ? Tu sais que tu vas sortir avec des ennemis en plus value.
- Ma réponse fut simple et courte : Pouvoir regarder mes enfants et surtout laisser une trace à mes petits enfants qui pourront dire plus tard : « Mon Grand Papa, lui, s'est tenu **DEBOUT**. C'est un **HOMME** qui avait des couilles, pas des nouilles ».
- Et elle me répond : Promets-moi alors de rester calme et de ne pas jurer ! (Elle a insisté plus d'une fois !) et de n'accorder aucune entrevue aux journalistes par la suite.

J'AI PROMIS !

Je vais donc vous C... la paix une fois sorti d'ICI.



La PAIX...



C...



La PAIX...

C'est habité par une colère interne que je me présente devant une telle Commission.

Clotaire Rapaille a été doux envers les Québécois : sados... masos ... Si j'avais été à sa place, la liste aurait été bien plus longue. Peuple de colonisés jusque dans le bout des ongles, autrefois entièrement soumis à l'Église, maintenant soumis à la manipulation... au quotidien...

- Quand je pense que j'ai perdu trois journées de ma vie, à l'âge de 70 ans, où chaque jour compte pour 5 ans ! Pour venir ICI !

➤ **En 2010 par surcroît !**

- Se battre pour ne pas revenir 50 ans en arrière ! NON : 1500 ans en arrière !

- Le Moyen Âge qui reprend le dessus sur la science ! Believe It or not !
- Les Grands Bâtisseurs du « Back to the past ! » (phrase ajoutée après avoir terminé mon argumentaire afin d'être assuré que vous le lisiez).
- Il faut prendre la chose en riant et demander au mollah de s'asseoir sur la berge du ravin pendant que la viande halal cuit dans son jus. C'est le genre d'astuces qu'avaient inventé les jeunes séminaristes pour rire en toute impunité au temps de l'inquisition ! Sinon, on les exécutait pour avoir osé parler de sexe.
- ICI : auto censure avant d'imprimer : J'ai retiré un paragraphe...

Seuls les multimilliardaires peuvent se permettre d'aller aussi loin dans ce que je voulais dire ici et tu n'es qu'au début de ton plaidoyer !

Innocent ! (Première fois depuis 40 ans que je me surprends à me traiter d'innocent. Cela va directement à l'encontre de ce que nous enseigne une science: la psycho-cybernétique)

Et ma petite voix interne qui me dit : Si tu continues comme ça, on va te crucifier à ton tour.

Commençons par afficher clairement mes couleurs :

1. **NON** à tout accommodement **qui RISQUE de mettre en PÉRIL** la reconnaissance OFFICIELLE et OFFICIEUSE de **L'ÉGALITÉ HOMME-FEMME**
2. **NON** à tout accommodement qui met en péril la notion de NEUTRALITÉ des services publics, de sa LAÏCITÉ ainsi que des lieux publics financés ou gérés par l'État Québécois.

ANALYSE du PROJET LOI no 94

Notes explicatives :

1. « *Notamment du droit à l'égalité entre les femmes et les hommes et du principe de la NEUTRALITÉ religieuse de l'État...* »

L'Académie Française est explicite sur le point de la NEUTRALITÉ :

Pour la LAÏCITÉ, cela va plus loin que la NEUTRALITÉ religieuse : La LAÏCITÉ, par définition, veut dire : « *Qui appartient au peuple* ». Elle se veut donc indépendante des organisations religieuses, absente de tout signe d'appartenance au clergé ou à la partisanerie. Elle inclut la NEUTRALITÉ partisane (politique, religieuse, sociale (pauvre ou riche) ; ethnique; ou toute autre entrave à ce qui affiche cette NEUTRALITÉ de l'État dans les services aux citoyens. **La**

LAÏCITÉ se veut donc par définition **NEUTRE, INDÉPENDANTE** de toute référence religieuse ou partisane. Son système **EXCLUT** les Églises et tout signe ostentatoire qui les représente de l'exercice du pouvoir politique et administratif, plus particulièrement l'organisation de l'enseignement public. Ses écoles sont donc organisées selon les règles et les valeurs de cette neutralité, **AVEC OBLIGATION de NEUTRALITÉ** sur le **PLAN CONFESSIONNEL**.



- a. **C'est ce à quoi en étaient arrivés les Grands L du parti Libéral en 1964.**
 - b. **Dans les années qui ont suivi, ils ont ajouté que l'État n'était pas là pour se servir ou servir ses amis exclusivement, mais pour administrer de façon non partisane en mettant en place des mesures laïques** jusque dans l'engagement du personnel administratif afin d'assainir l'enseignement et la fonction publique.
 - c. **COMMENT OSE-T-ON FRAGILISER UN TEL ÉDIFICE SOCIAL EN PRÉPARANT SON IMPLOSION À LONG TERME ? Il ne reste plus qu'à rapatrier Mgr Ouellet en lui offrant le poste de Ministre de la Famille et de l'Immigration !**
 - d. **Une entrave à cette laïcité en autorisant quelque signe ostentatoire religieux ou partisan, SI MINIME qu'en soit le signe (SYMBOLE), engendrera des conséquences à court, moyen et long terme. Elle constituera une brèche dans les barrages érigés par ces grands L.**
2. « Aucune contrainte excessive. » :
- a. Une contrainte peut être excessive pour une majorité **SILENCIEUSE**, tel qu'on l'a vu depuis 2005 au Québec et depuis 2000 au Canada. Il suffit de penser au Turban porté par un membre de la cavalerie de la GRC...ou aux communes...
 - b. **EXCESSIF** : devient **EXCESSIF** tout ce qui ne répond pas aux sciences actualisées dans tous les domaines, incluant celui des sciences du comportement.
 - i. Exemple : Accommodement d'une Auto pour handicapé : Le véhicule doit être approuvé « SCIENTIFIQUEMENT » par la SAAQ si la personne handicapée veut se prévaloir du droit de conduire avec son handicap. Une personne handicapée qui se présenterait à la SAAQ avec une auto qu'elle aurait elle-même fabriquée en fonction de son handicap serait automatiquement saisie, essayée, vérifiée et revérifiée en fonction de principes **SÉCURITAIRES** pour la personne elle-même ainsi que pour les autres.
 - ii. Exemple : **le Voile** : **AUCUN** critère scientifique sur lequel on peut s'appuyer pour autoriser un tel accommodement. On vient de régler la question. Par contre, on a des critères scientifiques qui permettent de conclure qu'il s'agit d'une pure imposture et **d'une atteinte directe à la NEUTRALITÉ de l'ÉTAT**. : l'Histoire démontre que le voile qui était obligatoire dans la religion catholique il y a à peine 50 ans pour les religieuses (même dans la fonction publique) et laïcs (femmes dans les églises ou devant un prêtre), ont dû abandonner cette pratique... et cela a facilité leur intégration partout, incluant la fonction publique.

L'argument de la FFQ ne tient plus.

- iii. Est-ce possible que vos spécialistes en droit ne puissent clarifier ces nuances dans un projet de loi ? Où ont-ils étudié ? Comment ont-ils évolué ? Serait-ce qu'ils ont reçu le mandat de formuler de façon à ce que politiquement, le Gouvernement puisse créer la « brèche » qui fera son affaire en faisant une CÉSARIENNE à la LAÏCITÉ sans savoir de quel résultat on accouchera ? Uniquement à des fins de vote religieux ?
- iv. Selon les dernières déclarations de la Ministre, Mme James, elle s'est déjà prononcée en faveur sur les ondes de Radio-Canada... ! Les œufs sont non seulement cuits mais servis !
- V. Si cette formulation a été faite à des fins de vote religieux et surtout islamique, c'est un calcul électoral à TRÈS court terme, car très vite, lorsqu'ils verront que le « Back to the past » est bien garanti dans « les droits acquis », ils ne se gêneront pas pour placer le poignard dans le dos... Il suffit de voir ce qui se passe tous les jours en France après 20 ans de militantisme islamique ! C'est la seule religion PARTOUT dans le monde qui ne peut cohabiter longtemps en paix avec les autres... Et **leur voile, signe ostentatoire, est un SYMBOLE**. Une fois qu'on leur aura accordé le droit de le porter dans la fonction publique, point de retour en arrière possible. Essayez maintenant d'enlever le droit de prier au bas de l'escalier de l'Université de Montréal ou de leur enlever le local que l'ETS leur a accordé ! À même nos impôts !
(Blasphème silencieux)

Comme si nos Universités avaient comme mission de protéger les rituels religieux et d'accommoder au développement de l'ignorance fondamentale ? Où allaient donc toutes ces âmes avant l'arrivée de Constantin et de Mahomet dans le décor de l'Histoire, d'Allah, Jahvé, Jehova, Dieu ?

3. Chapitre 1

- a. **Art. 1** : « *dicté par le droit à l'égalité* » : M'expliquer comment et en quoi le droit aux signes ostentatoires partisans et religieux contribuent à favoriser l'égalité entre la femme et l'homme alors que **SCIENTIFIQUEMENT prouvé** : TOUTES les religions, sans exception que je connaisse à ce jour, attribuent à la femme un rôle d'infériorité consacré depuis les temps par rapport à l'homme.

Voir CD

- b. Vos conseillers peuvent-ils identifier UN SEUL signe religieux démontrant la supériorité de la femme sur l'homme. Il suffit pourtant de constater par nos universités que le succès des femmes démontre qu'une femme qui cherche à devenir l'égal de l'homme ne peut le faire autrement qu'en s'abaissant. C'est peut-être la raison pour laquelle les **HOMMES** religieux cherchent tant à la **contrôler de tout bord** et de tout côté (dans tous les sens de ces termes)...

Quand on pense qu'ils ont semé la pagaille et le désordre en France !!! Pas en Algérie !!! En France... !!! parce que la France ne veut pas leur reconnaître la Charia ! Et NOUS laisserions le droit de porter le voile sous quelque forme que ce soit de ce symbole de soumission dans la fonction publique !

Avez-vous les deux pieds sur terre ?

c. « qui, autrement, subirait des effets préjudiciables » :
préjudiciable à QUI et à QUOI.

- i. QUI : Toute personne ou groupe de personnes qui se trouveront atteintes dans leur identité personnelle ou collective. Dans le cas des signes ostentatoires religieux ou partisans, les sciences du comportement peuvent répondre à cela rapidement : cela entraîne AUTOMATIQUEMENT des conflits (Loi des 4 formes de conflits reconnus par l'ensemble des psys, portant atteinte à l'identité personnelle ou collective... Je peux vous donner une formation que vous n'oublierez pas se sitôt si cela vous intéresse : un contenu expérientiel qui déverrouille des esprits d'antan à tout jamais...
- ii. AUTOMATIQUEMENT, tout signe ostentatoire religieux ou partisan dans la fonction publique devient source de conflit interne et externe.

1. INTERNE : je me présente à la SAAQ, une femme portant un mini voile sur la tête affiche sa religion musulmane. Je suis une Québécoise ex-musulmane convertie à la laïcité : Cas vécu à la SAAQ. Quel est mon vécu intérieur ? Que fait-on de tous les laïcs qui travaillent avec cette femme : est-ce les respecter ? Et si l'autre veut porter une boutonnière de l'Opus Dei ? Et l'autre des Témoins de Jéhovah ! Et la kippa du juif hassidique...

On commence où et on arrête où ?

- 2. QUOI** : Qu'est-ce qui peut être préjudiciable et sur quels critères ? Subjectifs ou Objectifs ? Sur la « Croyance » ou la « Science » ? Sur la réalité subjective ou objective ? **Quand 76 % des gens affirment clairement qu'ils ne veulent pas de ces signes ostentatoires religieux dans la fonction publique**, est-ce suffisamment représenter la réalité ? Tout ce qui contribue à l'érection du faux devient automatiquement préjudiciable à court terme et à long terme pour nous, nos enfants et nos petits enfants. Les signes religieux sont une représentation de l'érection du faux ainsi que de bien d'autres formes d'érections.

On peut-y passer à autre chose de plus intelligent ?

Toutes les religions contribuent à l'érection du FAUX au DÉTRIMENT de la FEMME !

Comment UNE ministre de la JUSTICE peut-elle... (J'ai promis de ne pas jurer ni blasphémer)... accepter que des signes ostentatoires religieux se baladent dans nos édifices publics alors que ces signes sont pour des millions d'enfants dans le monde des signes de PÉDOPHILIE ! Catholique avec la pointe de l'iceberg que nous connaissons aujourd'hui ; Islamique, par millions de cas chaque année religieusement légalisés ;Juive... Voir CD

4. **Art. 2 : « et dont au moins la moitié des dépenses »**

Ohé ! Ohé ! Là je ne peux m'empêcher de sacrer et de blasphémer ! C...

- a. L'État est neutre ou il ne l'est pas. Tout comme une femme enceinte ne peut être à demi enceinte, l'État ne peut être à demi neutre. Il l'est ou ne l'est pas. Est-ce à dire que les institutions qui sont subventionnées à coup de millions mais à moins de 50% seront soustraites à cette loi !
- b. Comment peut-on introduire de la DISCRIMINATION à l'intérieur même d'un projet de loi visant la non discrimination basée sur des critères de justice et de neutralité ! NON ! Blasphème ! NON !

c. TOUS les deniers de l'État doivent être assujettis à la NEUTRALITÉ prônée par l'État.

- d. Toute organisation subventionnée par l'État devra afficher patte blanche en termes de respect de cette NEUTRALITÉ.
 - e. J'imagine l'arbitre d'une partie de hockey dire : je suis neutre, mais dans certains cas, je tolère plus de la part de tel club que de tel autre parce que... On est neutre ou on ne l'est pas. Il n'y a pas de demi-mesure. On le voit avec la perception qu'ont les gens de la commission Bastarache ! L'État ne peut être à demi neutre. Cet item brise automatiquement sa neutralité. Il eut suffi de former un comité de chacun des membres des partis en chambre pour choisir le juge en question...
 - f. L'article devrait mentionner : « Toute institution légalement reconnue par l'État ayant droit à quelques subsides que ce soit de la part de l'État sera soumis à cette loi. Si une institution ne se conforme pas à cette loi, elle sera assujettie au retrait des subventions dès la deuxième offense. » et cela, indépendamment des sommes qu'elle reçoit !
5. **Art. 3 :** Sont les établissements au sens de la présente loi : Tout organisme subventionné directement ou indirectement par l'État, incluant plus spécifiquement les établissements indiqués ci-dessous :
6. **CHAPITRE I Art. 4 : « notamment le droit à l'égalité entre les femmes et les hommes et le principe de la neutralité religieuse de l'État selon »**

- a. L'État d'aujourd'hui ne peut ignorer : les sciences ont prouvé que **toutes les**

religions a priori sont à l'origine de discrimination

négative envers la femme. Comment une tolérance d'un signe religieux ostentatoire dans des lieux gérés et subventionnés par l'État peut-il devenir un signe d'égalité envers les femmes, protégé par surcroît du signe de la neutralité de l'État ? Cette question à elle seule met fin au débat ! Blasphème ! Ça nous prend QUOI pour comprendre Galilée ? Mgr Ouellet, les descendants de l'Ayatollah Khomeiny et compagnie !

- b. Est-ce que la laïcité ouverte telle que préconisée par certains ignorants de l'Histoire des religions serait plus « ouverte » envers les autres religions ? Il y a une guerre qui a duré 100 ans au moyen âge, et vous voudriez nous y ramener par une clause dite « ouverte » ? Ouverte pour QUI ? à Quelles FINS ? Ouvrez-vous les yeux, (blasphème silencieux) !
La neutralité religieuse n'existe pas. Dès qu'on est religieux, la neutralité disparaît au nom de la religion et de l'hypnose religieuse que la personne endosse, de son militantisme plus ou moins insinue, et les décisions qui s'en

suivent ne peuvent faire autrement que d'être filtrées par les croyances reliées à cette religion. Rappelez-vous l'OTS et les cadres supérieurs d'une de nos sociétés d'État qui y ont adhéré ! On appelle cela des **PARADIGMES** en sciences du comportement. Il est donc essentiel « **Qu'en aucun temps ni aucune circonstance, un accommodement religieux ne puisse altérer de quelque façon que ce soit cette NEUTRALITÉ contenue dans la LAÏCITÉ de l'État, laquelle NEUTRALITÉ est garantie tant dans les faits que dans la perception pour tous les citoyens, les sociétés et organisations gérées et subventionnées par l'État.**

C'est le principe de NEUTRALITÉ reconnu par l'État laïque »

7. Art. 5 : « contrainte excessive » : Tout signe ostentatoire devient automatiquement une **contrainte excessive** pour une majorité de personnes ayant vécu les affres de la religion imposée dans leur jeune âge, **incluant**
 - a. **la pédophilie religieuse**, qui bat son plein plus que jamais. Pendant qu'on met nos pédophiles en prison, on importe des pédophiles islamiques
 - b. **le lavage de jeunes cerveaux**,
 - c. **l'hypnose religieuse** qui nous a maintenus dans l'imbécilité durant les plus belles années de notre vie et les plus importantes de notre vie... etc.
 - d. **L'asservissement de la femme par les machos religieux**
 - e. **Assassins de l'intelligence féminine et de la science au nom de la croyance**

Tout signe ostentatoire religieux, qu'il s'agisse du voile, d'une parcelle de voile ou autre va directement à l'encontre de la neutralité et de la laïcité de l'État.

8. Art. 6 : « et une personne à qui des services sont fournis... » AUCUN membre d'une Administration gouvernementale, paragouvernementale ou subventionnée par l'État ne peut afficher quelque signe ostentatoire religieux, partisan ou rebelle dans son milieu de travail ou dans tout autre lieu géré par l'État. Tout signe ostentatoire religieux, en plus de briser la perception de neutralité de l'État, devient une contrainte excessive pour toutes les femmes et les hommes qui se sont libérés des carcans et des jougs religieux.
9. Art. 6 : « à qui des services sont fournis... » Que la personne qui reçoit un service de l'État porte un signe ostentatoire pour recevoir ce service : pas de problème dans la mesure où tout personnel donnant le service public à cette personne puisse l'identifier sans ambiguïté possible et sans avoir à le demander. Quant à la personne qui donne le Service offert par l'État, il lui est interdit de porter un signe ostentatoire ou d'avoir un comportement discriminatoire envers la cliente affichant un signe ostentatoire. Son rôle en est un de SERVICE :
Ce SERVICE se veut NEUTRE, LAIQUE afin de pouvoir répondre aux besoins de toute personne, de quelque appartenance qu'elle soit, afin justement d'assurer à chaque citoyenne et citoyen une perception d'égalité femme-homme à tous les niveaux et en tout temps. Ainsi, on s'assure qu'aucune loi mise en place par l'État ne puisse aller à l'encontre du droit à la pratique de sa religion dans les lieux de cultes et autre lieux privés, ainsi que le droit à l'association ou institution reconnue par la loi.

Aucune loi dite « divine » (Charia par exemple) ne peut donc outrepasser une loi émise par notre Assemblée Nationale. Nos services publics sont NEUTRES pour TOUTES et TOUS ! Sans exception.

- a. « *Lorsqu'un aménagement...* » Si des motifs liés à la **communication...** Ce n'est quand même pas moi qui va apprendre à vos communicateurs que nous communiquons par plus de 70 % par notre « non-dit » (gestuel ; habillement ; comportements avec l'autre, tout ce qui n'appartient pas au dit)... Imaginez maintenant la **PERCEPTION** de la personne qui se présente au guichet de la SAAQ ; RAMQ ; SALLE D'OPÉRATION ; et **se fait** répondre par une employée qui porte le voile ou un employé qui porte la kippa !

RÉSUMÉ SYNTHÈSE CONCLUSION

Non seulement je considère ce projet de loi comme étant rétrograde, nous ramenant 50 ans en arrière pour accommoder des fumistes et des pourvoyeurs de conflits, ce projet de loi est OBSOLÈTE sur le plan SCIENTIFIQUE.

Loin de répondre à un besoin actuel du peuple Québécois comme peut le prétendre la Fédération des Femmes du Québec, il va semer une zizanie perpétuelle au sein du peuple Québécois pour répondre à un **CAPRICE religieux** qui n'a rien à voir avec la foi de la personne qui porte ces signes ostentatoires. Voir le document sur le CD : « Galilée et Minarets » signé Dre Hélène DeTroie.

Le constat est là : depuis que les femmes catholiques Québécoises se sont libérées du voile obligé par l'Église à l'époque, elles ne s'en portent que mieux.

Trouvez m'en une seule qui a enfanté de 13 enfants depuis 1964 !

Madame la Ministre, Vous savez mieux que moi que TOUTES les religions sont une manifestation claire et nette d'une emprise de machos religieux, incapables de regarder une femme en face et dans les yeux sans y voir un être inférieur à lui.

SVP, mettre un terme à cette fumisterie de la pire espèce, qui retarde le Québec dans son évolution en l'éloignant des vrais problèmes.

Profitez-en donc pour manifester du COURAGE.

Votre GOUVERNEMENT est à la recherche de FONDS pour contribuer à diminuer le déficit et une dette à croissance exponentielle. Je vais vous donner quelques idées :

1. Faire payer aux Institutions Religieuses les taxes foncières et autres au même titre que toute autre institution et corporation à but lucratif : car c'est ce qu'elles sont dans la réalité. Vous n'avez qu'à penser à l'Église de Scientologie ; l'Église

Catholique ; Les Églises Protestantes ; Les Évangélistes ; les Mosquées pour lesquelles on contribue ; la viande Halal ; Kasher ... et autres, qui se soustraient aux impositions par l'État, qui s'enrichissent au détriment de l'État et au détriment des citoyens... and name it... Cela représente des centaines de millions de \$\$\$\$ par année... et devant leur incapacité de payer, vous pourriez ainsi récupérer des millions d'acres de forêt et des milliers de lacs de la même manière qu'ils l'avaient fait pour récupérer les territoires privés autrefois pour en faire des ZEC ! Audace svp

2. Abolir les deux facultés de Théologie au Québec : Une à l'Université Laval et l'autre à l'Université de Montréal. Elles représentent 8, 000 000 \$ / an, soit 80 000 000 \$ tous les 10 ans ! 800 000 000 \$ dans cent ans ! Allez-voir ce qui s'y enseigne et le salaire de professeurs qui se frottent le cul sur l'aisance religieuse à nos dépens dans tous les sens ! Je les ai côtoyés pendant 5 ans ! ... Est-ce qu'un ange peut tenir sur la pointe d'une aiguille ? Question que nous avons eu à débattre en 1965 par un théologien venu de Rome pour enseigner au Québec ! T. ! Si ça ce n'est pas de la **dilapidation de fonds publics**, qu'est que c'est ? **PARASITES religieux**. Et qui se plaindrait au Québec de la disparition de ces deux facultés pour subventionner les projets des jeunes scientifiques en herbe ? **CHOISIR !**
3. TVQ et TPS récoltés sur l'argent récolté par les quêtes à l'église : ce sont des revenus non imposés ! De quel droit ? À quel titre ?
4. Cesser de contribuer financièrement à la construction de mosquées alors qu'on détruit nos églises et vend nos presbytères. Leurs pays d'origine sont mille fois plus riches que nous... et les pourfendeurs de ces services nous exploitent jusque dans les moindres détails, incluant la viande Allal et produits Kasher. Ils savent qu'on est un peuple de caves, de colonisés et de moutons bêlant. OUI, Monsieur Racaille avait raison sur un point : Nous sommes un des rares peuples au monde à être à la fois MASOCHISTE et SADIQUE. On aime se faire mal pour mieux pouvoir se plaindre ensuite des malheurs qui nous arrivent mais qu'on a bien voulu qu'ils nous arrivent ; On aime que les autres nous tapent dessus à coup de dizaines de milliards de \$\$\$\$ pour les mêmes raisons, avec par surcroît une devise à laquelle il manque deux mots : « Je me souviens DE RIEN » par la suite... Il suffit de penser qu'au mois de septembre, nous aurons oublié le décrochage scolaire ; le déficit colonial (Province) et fédéral (25% appartenant au Québec) ; la Caisse de Dépôt et leur spécialiste de la communication à 350 000 \$ / année ; la Construction ; La dette devenue incompressible ; L'immigration non compétente qui a défoncé depuis au moins 10 ans notre capacité de payer pour eux ; Etc. Me contacter si vous voulez en savoir plus long...

TERMINÉ.

Note à mes petits-fils : Chers petits-fils, lorsque vous lirez ces lignes, vous saurez que votre Grand-papa est retourné dans sa tanière silencieuse après avoir semé autour de lui des ennemis qui détiennent le pouvoir. Je l'ai fait pour vous et personne d'autre. Silencieusement Vôtre,

Grand-papa Robert

"I have noticed even people who claim everything is predestined, and that we can do nothing to change it, look before they cross the road". **Stephen Hawking**

Annexes :

❖ CD

- ❖ **Hugo Chavez, Brésil**
- ❖ **Église : Symbole d'inégalité Femme-Homme ; pédophilie religieuse**
- ❖ **Lettre ouverte aux Premiers ministres**
- ❖ **Lettre ouverte à Monsieur Marc Ouellet, diocèse de Québec**
- ❖ **Économie domestique pour les femmes (les Yvette du temps) ;**
- ❖ **Mariage petit catéchisme ;**
- ❖ **OKA 1990 : Un ministre piégé par un « VOILE ! »**
- ❖ **Caricature sans signature**

Nostalgie
Nostalgie



Authentique extrait d'un manuel scolaire catholique
d'ÉCONOMIE DOMESTIQUE POUR LES FEMMES,
publié en 1960

Faites en sorte que le souper soit prêt

Préparez les choses à l'avance, le soir précédent s'il le faut, afin qu'un délicieux repas l'attende à son retour du travail. C'est une façon de lui faire savoir que vous avez pensé à lui et vous souciez de ses besoins. La plupart des hommes ont faim lorsqu'ils rentrent à la maison et la perspective d'un bon repas (particulièrement leur plat favori) fait partie de la nécessaire création d'un accueil.

Soyez prête

Prenez quinze minutes pour vous reposer afin d'être décontractée lorsqu'il rentre. Retirez votre maquillage, mettez un ruban dans vos cheveux et soyez fraîche et avenante. Il a passé la journée

303. — Le lien du Mariage chrétien peut-il être dissous par quelque pouvoir humain ?

— Non, aucun pouvoir humain ne peut dissoudre le lien du Mariage chrétien ; la mort de l'un ou de l'autre époux peut seule rompre le lien.

X 304. — Quels sont les effets du sacrement de Mariage ?

— Les effets du sacrement de Mariage sont : 1° de sanctifier l'amour mutuel des époux ; 2° de leur donner la grâce de supporter leurs imperfections mutuelles ; 3° de les mettre en état d'élever leurs enfants dans la crainte et l'amour de Dieu.

* 305. — Que faut-il pour recevoir dignement le sacrement de Mariage ?

— Pour recevoir dignement le sacrement de Mariage, il faut être en état de grâce et se conformer aux lois de l'Eglise.

306. — Qui a le droit de faire des lois concernant le sacrement de Mariage ?

— L'Eglise seule a le droit de faire des lois concernant le sacrement de Mariage ; cependant l'Etat peut aussi faire des lois concernant les effets civils du mariage.

307. — Pourquoi l'Eglise défend-elle les mariages des catholiques avec des personnes d'une autre religion ou qui n'en ont pas du tout ?

— L'Eglise défend les mariages des catholiques avec des personnes qui professent

LUI

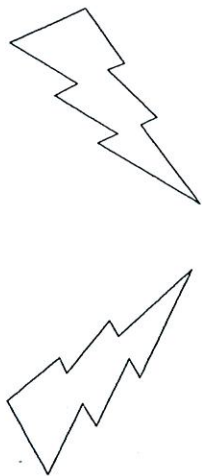
Il a des couilles !

Le Soleil vendredi 16 juillet 2010

Le monde 21

Chavez à la chasse au «troglodyte»

CARACAS — L'Église catholique est dans la ligne de mire du président du Venezuela, Hugo Chavez, qui a demandé la révision du concordat avec le Vatican après une passe d'armes avec l'archevêque de Caracas. Le cardinal Jorge Urosa Savino, archevêque de la capitale vénézuélienne, a accusé Hugo Chavez de «faire fi de la Constitution» pour imposer «le socialisme marxiste, qui est totalitaire, et conduit à une dictature». Chavez, qui entretenait jusque-là des relations plutôt calmes avec l'Église, a riposté en traitant le cardinal de «troglodyte». «Il profère des accusations infondées et téméraires, fort semblables à celles des putschistes», a affirmé Chavez, accusant le cardinal d'avoir soutenu le coup d'État qui l'avait renversé pendant deux jours en 2002. Le chef de l'État souhaite maintenant réviser le concordat liant son pays au Vatican, car il considère que l'accord actuel «donne à l'Église catholique un privilège sur les autres Églises». «Nous sommes un État laïc», a tonné Chavez, qui considère donc qu'accorder «un privilège» à l'Église catholique «enfreint la Constitution». **AFP**



CRIMES SEXUELS COMMIS PAR DES PRÊTRES

Les fautifs punis plus vite

Yves Therrien

ytherrien@lesoleil.com

Le Vatican a tourné la vis de la sévérité d'un cran, hier, dans le dossier des sévices sexuels et des crimes commis par les prêtres en publiant de nouvelles normes et en modifiant les procédures pour punir et destituer les fautifs rapidement.

ÉGALITÉ FEMME-HOMME



L'ordination des femmes devient un «crime grave»

Le Vatican a profité des nouvelles règles sur les agressions sexuelles pour faire de l'ordination des femmes un «crime grave» selon le droit canonique.

«Ce sont tous des crimes graves, mais à des niveaux différents», a expliqué le procureur pour les crimes sexuels du Vatican, Charles Scicluna. «Ce sont simplement tous des crimes graves selon le droit canonique de l'Église.»

Gilles Routhier, théologien à l'Université Laval, explique qu'il s'agit de fautes au regard des sacrements. «Certes, il y a la pédophilie des prêtres, mais il y a aussi des choses à propos de la confession. Ce n'est pas une comparaison. Cela dit, les femmes qui ont été ordonnées sont automatiquement excommuniées et un prêtre qui avait fait une homélie à une cérémonie d'ordination de femmes prêtres avait été puni.» «Comment un appel spirituel à la prêtrise peut-il se retrouver dans la même catégorie de péché que la pédophilie?» s'est indigné le groupe Roman Catholic Womenpriests, qui regroupe 100 femmes ordonnées. *La Presse*



« NO COMMENT »

16 octobre 2009

Aux Premiers Ministres du Canada et des Provinces
Aux maires des villes et municipalités
Aux enseignantes et enseignants du Canada

Au nom des générations de femmes qui nous ont précédés et celle des petits-enfants qui nous suivront... avec une vision à long terme de ce qui peut sembler BÉNIN aujourd'hui, VENIN demain...

Le 2 août 1939, Albert Einstein avisait le président Roosevelt que « *l'uranium va pouvoir être converti en une nouvelle et importante source d'énergie dans un futur proche. Certains aspects de cette situation nouvelle demandent une grande vigilance et, si nécessaire, une action rapide du gouvernement. Je considère qu'il est donc de mon devoir d'attirer votre attention sur les faits et recommandations suivantes* ».

Roosevelt a donné suite avec une fin d'histoire que nous connaissons tous.

Nous pouvons imaginer la suite si le contraire s'était produit : à court et long terme !

Aujourd'hui, nous serions tous sous la botte d'un régime hitlérien.

Je n'ai pas la prétention de jouer au génie en essayant d'imiter Einstein et de vouloir devenir L'Einstein no 2 ! Je sais que la place est déjà prise. Je connais mon quotient intellectuel et je peux vous assurer que je n'ai rien découvert à ce jour qui vaille un brevet équivalent à $E=Mc^2$. D'ailleurs, Einstein totalisait 186 de quotient intellectuel. J'en totalise 187. À la différence près que je le totalise avec ma femme, qui à elle seule est évaluée à 127. C'est la raison pour laquelle....

Je peux par contre affirmer, sans arrogance, que j'ai développé au cours des trente dernières années une expertise scientifique reliée au domaine des sciences du comportement humain. C'est de cette fenêtre d'expertise que je vous écris.

Une énergie mille fois plus dangereuse et destructrice pour l'humanité ainsi que nos démocraties se dessine à l'horizon : l'iii : l'intrusion islamique insidieuse dans les décisions prises par l'État et nos Cours de Justice. Cette iii est devenue une menace réelle à nos libertés intérieures et extérieures. Elle mettra fin en moins de cent ans à la démocratie telle qu'on l'a développée si l'État n'intervient pas de façon claire, nette, drastique et sans ambiguïté en affirmant et réaffirmant clairement la primauté de l'égalité femme-homme sur la religion, avec interdit formel de tout signe religieux ostentatoire en tout lieux public géré par l'État ou avec l'argent des contribuables.

Ils disposent de beaucoup d'argent. Ils en sont au premier stade de développement en Amérique et déjà plus avancés en Europe: évaluer la limite de tolérance de notre démocratie pour en saisir les failles, ajuster leurs stratégies, puis créer d'autres brèches pour se faire donner des droits, qui, additionnés les uns aux autres, reconnus par nos cours de justice, seront revendiqués ensuite comme « DROITS ACQUIS ». Une guerre sainte sans fin à l'horizon... Les questions ne doivent plus porter sur la tolérance mais sur la vigilance. C'est donc à titre de magistrats que je vous conjure de mettre en place dans l'année qui suit des balises qui permettront de clarifier sans ambiguïté les points suivant :

1. En tout temps et en tout lieu au pays, les lois mises en place par nos élus ont prédominance sur toute autre loi, y incluant plus particulièrement les lois dites « divines » promulguées et parachutées par quelque secte ou religion ou celles de toute autre omerta. L'application de la Sharia ou toute autre loi religieuse de ce genre en territoire Canadien sera considérée comme une atteinte directe à nos lois et assujettie aux conséquences que la Cour décidera d'appliquer, incluant le retour au pays d'origine en cas de récidive. Car, vous le savez mieux que moi : cette loi est

- actuellement appliquée dans certains milieux au Canada ... mais on fait semblant de ne point savoir pour éviter un débat embarrassant sur le sujet.
2. Un amendement à la Constitution Canadienne devra en témoigner ouvertement et clairement en affirmant que l'État Canadien est séparé de la religion et qu'AUCUN SIGNE OSTENTATOIRE RELIGIEUX ne sera accepté dans la fonction publique, parapublique ainsi qu'en toute autre institution financée totalement ou partiellement par l'État, telles les institutions universitaires ; les centres de recherche ; les universités ; les institutions d'enseignement public et privé.
 3. Le droit au port des signes ostentatoires est autorisé en privé et dans les lieux réservés à la pratique religieuse ainsi que dans les endroits publics qui ne sont pas gérés par l'État. Tout endroit public réalisé avec les deniers des contribuables ou gérés par l'État interdira tout signe ostentatoire religieux de façon à garantir pleinement la séparation entre la religion et l'état ainsi que pour favoriser la paix des contribuables qui côtoient ces lieux publics.
 4. Cet amendement à la constitution prend effet rétroactivement. Il enlève les droits acquis par la Cour à celles et ceux qui portent un signe ostentatoire religieux dans des endroits relevant de la fonction publique, y incluant le turban ; le kirpan ; le niqab ; la burqa, le voile islamique ou catholique ou référant à toute autre religion, la croix ou tout autre signe affichant ouvertement son allégeance religieuse dans un lieu relevant de la fonction publique.
 5. Les députés élus devront commencer par donner l'exemple.
 6. Les universités doivent abolir le privilège de locaux attribués aux cultes et consacrer ces locaux financés par l'état uniquement au développement des sciences.

L'iii se veut nettement plus pernicieuse et dangereuse à long terme que ne le sont les virus A(H1N1) ou le SIDA. La stratégie de marketing social non éthique de type théocratie dictatoriale de l'iii est de mettre en place des mécanismes de résistance qui les rendront de plus en plus forts. D'où l'importance de donner suite sans attendre et avec fermeté. S'il ne s'agit pas d'une urgence nationale, il s'agit tout au moins d'une question capitale. Pour terminer, je vous invite, à aller plus loin dans la lecture de certains passages du livre : « Ma vie à contre coran » Djemila Benhabib, VLB Éditeur, 2009. Cette femme témoigne sur les islamistes. Un livre que je recommande fortement à tous vos attachés politiques... et à ceux qui les remplaceront lors de la prochaine élection.

Ainsi comprendrez-vous que le CMC (Congrès Musulman Canadien) s'est tenu loin de ce débat pendant des années. Puis, aujourd'hui, voyant que le ton des Québécois commence à monter à chaque récidiviste musulmane qui vient nous harceler avec un débat qui nous a coûté des millions de \$ et qu'on croyait avoir réglé une fois pour toutes. (Commission Bouchard Taylor), ils se réjouissent de pouvoir nous apprendre que :

« **Le CMC (Congrès Musulman Canadien)** vient de demander au gouvernement fédéral d'interdire par une loi de port du niqab et de la burqa - quelques jours seulement après que l'histoire d'une étudiante de Québec, qui s'était vu refuser l'entrée dans un autobus du RTC sous prétexte qu'elle était voilée, a été révélée dans les media. Le CMC dit vouloir ainsi faire écho aux propos du **recteur de l'Université égyptienne Al-Azhar**, Sheikh Mohamed Tantawi, l'une des plus hautes autorités de la religion musulmane, qui a annoncé lundi **son intention de lancer une fatwa** sur le port du nikab et de la burqa. Le premier, rappelons-le, est un voile qui couvre tout le visage, et le second cache la femme de la tête aux pieds. « C'est le clerc le plus élevé dans le monde musulman, et il dit que l'islam n'a rien avoir avec (...) cet uniforme misogyne, soulignait hier Tarek Fatah, porte-parole et fondateur du CMC, lors d'une entrevue téléphonique avec Le Soleil ». **Source :**

(Jean-François Cliche, Le Soleil, vendredi 9 octobre 2009, Actualités p. 11)

Je ne sais quel est votre niveau de conscience réelle ! Mais êtes-vous pleinement conscient du double message qu'on retrouve derrière cette décision de la plus haute instance musulmane ?

1. On recule pour mieux avancer et nous laisser croire qu'ils sont généreux et encore capables de compromis. Le voile, à partir de maintenant sera seul à rester un dictat religieux.
2. Si vous n'êtes pas d'accord avec ma décision, je lance une *fatwa* ! Si ce n'est pas l'équivalent d'une attitude Hitlérienne ou celle qu'on retrouvait au temps de l'inquisition chez les catholiques, à quoi cela ressemble-t-il alors ! Imaginez seulement le pape ordonner une mise à mort à un de ses fidèles extrémistes pour un tel message aujourd'hui ! La planète entière en serait dessus dessous. C'est pourtant à coup de *fatwa* que les religions ont construit leurs empires depuis Constantin et Mahomet. Il suffit de lire leur histoire...

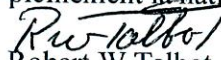
Chaque centimètre acquis avec le turban, le kirpan, le voile, le droit à une femme médecin pour soins ; à une évaluatrice en conduite d'auto et non un évaluateur ; etc. constituent actuellement une tolérance qui devient pour eux « UN DROIT ACQUIS » au détriment de l'égalité Femme-Homme. Chacune de ces tolérances devient une mine anti-personnelle à la démocratie de demain. Lorsque viendra le temps pour nos petits enfants de déminer le terrain, il sera trop tard et on saura l'attribuer à une attitude de démolisseur social et non à celle d'un soi-disant bâtisseur de la Nation Québécoise. 6 sur 26,000 aujourd'hui ! Comme si le nombre justifiait le non respect des lois, mœurs, coutumes, culture et volontés d'un peuple qui vous a élu. De quoi avez-vous peur précisément ?

Personnellement, c'est sur les religions dans leur ensemble que je préfère témoigner.

Je termine un livre actuellement qui ne manquera pas de vous écorcher au passage.

Avec tout le respect que j'ai pour vous, malgré les quelques claques sur la gueule que je vous donne au passage et que je vous promets dans un avenir rapproché, mais pour lesquelles vous êtes construits à toute épreuve, avec une **armature d'argent** et une **langue de bois** qui peuvent résister à tous les ouragans de mots.

Car vous savez mieux que moi que TOUTES les religions sont supercherie et qu'aucune d'elles n'échappe à ce jugement devant les données actualisée des sciences, y incluant plus particulièrement celles de l'égyptologie et des historiens sur la naissance et la croissance des religions dans le monde. Il est grand temps que vous cessiez de faire semblant. Quant à vos conseillers politiques, je ne sais qui ils sont, mais je sais au moins une chose : ils sont rétrogrades sur un point, soit celui des acquis homme-femme qui s'effritent à chaque fois que vous manquez de couilles pour prendre une DÉCISION sans ambiguïté qui respecte pleinement la nation Québécoise. À bon entendeur, Salut !


Robert W Talbot, PhD

Funambule spirituel et du spirituel

PS : Je signe ainsi pour la raison suivante : Toutes les religions, sans exception, sont une fumisterie. Aucune d'elle ne peut, maintenant, résister aux sciences actualisées reliées à ce domaine.

15 février 2009

Réaction à l'article paru dans le journal Le Soleil de dimanche matin

Lettre ouverte, incluant l'autorisation au journal Le Soleil de publier (non publiée)

Monsieur Marc Ouellet, Cardinal

Diocèse de Québec

Église Catholique

Monsieur

Lors de la commission parlementaire sur les « Accommodements raisonnables », je vous ai fait parvenir le mémoire que j'ai envoyé en toute discrétion à la Commission en question.

Le bruit ne fait pas de bien et le bien ne fait pas de bruit. Vous savez donc qui je suis... Au lieu de demander de lire la bible en famille, il serait peut-être plus intelligent de leur demander d'approfondir les sciences en famille. L'avenir, il est là. Car les sciences ont cet avantage de démontrer clairement aujourd'hui que toutes les religions, sans exception, sont supercherie et manipulation des cerveaux sous hypnose religieuse, souvent accompagnée par hypnose politique. Cela éviterait bien d'autres histoires à la Galilée... et autres hérésies...

Je vous ai offert et vous réitère l'offre d'un débat public à la TV sur le sujet : je me présenterai seul pour me défendre contre un délégué de chacune de ces religions : catholique ; musulmane; témoins de Jéhovah ; évangélistes ; mormons ; protestants ; église de scientologie; bouddhisme ; et toute autre religion que vous souhaitez autour de la table. Ma seule condition : minimum 3 heures de débat avec autant de temps pour moi qu'il en totalisera pour l'ensemble des délégués. J'aimerais que ce soit une partie de plaisir pour nous tous.

La Bible : oui, si elle est lue à la lumière des sciences actualisées. Nous comprendrons vite que « son construit » occidental, surtout depuis Constantin, tout comme celui des autres religions, sera vite démasqué par ces sciences ...

La bible a été prétexte à trop d'infamies selon l'interprétation qu'on lui donnait...

Votre église (qui ne mérite pas de grand E quand on regarde son histoire et celle d'aujourd'hui) est rétrograde et garde trop d'esprits (surtout des personnes âgées) dans un état spirituel végétatif. Je vous en supplie, cessez de vouloir convertir les gens, surtout les plus jeunes, à une pensée qui les rendra incapable d'évoluer et du véritable sens critique.

Si vous êtes parmi ceux qui ont trouvé exagéré les 4 millions \$ que l'église de scientologie investit pour ses nouveaux locaux, je vous demanderais de réfléchir aux points ci-dessous :

1. Que diriez-vous aujourd'hui à quelqu'un qui se fait construire un confessionnal au prix de 72,000 \$ dans une église de milieu défavorisé ?
2. Êtes-vous allé à Paris dernièrement ? Combien a coûté le réaménagement des locaux de la Maison de la Conférence des évêques de France, ave de Breteuil ? L'une des rues les plus cossues de Paris. J'ai vu évoluer les travaux. Pendant ce temps, plus de 32,000 SDF (Sans Domiciles Fixe-Itinérants) côtoient les rues de Paris
3. Combien de milliers de logements l'église catholique possède-t-elle, dans des villes comme Paris, Rome, etc. et combien servent à tire de logement social ?

4. Combien de gens dans la population de Québec connaissent vos acquis de luxe de longue date à la pointe de l'Île d'Orléans ? Serviraient-ils pour la prière, le repos et le recueillement SEULEMENT ?
5. Si l'église de scientologie bâtissait aujourd'hui un Vatican II, comment réagiriez-vous ? Êtes-vous seulement conscient du nombre de vies humaines qui ont été sacrifiées sous hypnose religieuse pour construire ces ostensoirs pour un dieu que vous avez façonné à la lumière du temps et que les sciences d'aujourd'hui nous permettent, FORT HEUREUSEMENT, de démasquer graduellement avec de plus en plus de rigueur scientifique.
6. Nommez-moi une seule église qui ne soit pas sexiste et oppressante pour les femmes.

Monsieur, point n'est besoin d'adhérer à quelque secte ou religion que ce soit pour quiconque connaît les mécanismes de fonctionnement de notre cerveau. La spiritualité, la VRAIE, se vit hors secte, hors religion, en commençant par une rencontre dans l'Amour avec soi-même et l'Amour de soi-même, suivie d'une rencontre avec les autres...

Nos lois civiles ont été mises en place pour en garantir le minimum vital.

Monsieur, lorsque j'ai fait un baccalauréat et une maîtrise en théologie, j'étais le seul laïc marié à suivre ces études sans être passé par le séminaire. J'étais un GRAND CROYANT. J'ai côtoyé plus de 110 théologiens pendant ces années (1965 à 70), dont certains les plus célèbres de l'époque. Ils avaient un trait en commun : ils étaient conseillés du pape Jean XXIII, supposément « ouvert d'esprit » : Un qui était Docteur en droit canon, qui avait l'une des maisons la plus cossue de Sainte-Foy. On allait y célébrer la messe ; Le Cardinal Daniélou, trouvé mort dans le lit avec sa maîtresse ; Un autre, Docteur en Liturgie : Il est par la suite devenu professeur permanent à l'Université Laval. Il est venu travailler au Québec accompagné de sa secrétaire personnelle « parce qu'elle était supposément la seule à pouvoir décoder son écriture !!! ». Bref, les sommités de l'époque. Si vous le souhaitez, on pourrait alors en parler publiquement, en y ajoutant ce qui se passe aujourd'hui...

Ils avaient tous un deuxième trait en commun : Des « me, myself and I ». Si vous le voulez, nous pourrions suivre leur trace après qu'ils aient défroqué : ils se sont tous trouvés des fioles dans un système d'auto protection jusqu'aux plus hauts sommets de notre société et de l'Université.

Monsieur Ouellet, je vous demande officiellement par cette lettre de m'excommunier de votre église. Et n'allez surtout pas croire que je le fais par arrogance. NON. Je le fais pour toutes ces gens qui continuent à avoir peur de Dieu et à croire aux sottises religieuses ; idioties, fumisteries et bondieuseries véhiculées au nom et par votre église. À tous ces gens à qui on fait peur à coup de péchés véniels et mortels, je leur dis : prends le temps de contempler l'univers à la lumière des sciences actualisées. Si le Dieu qui a créé cet univers existe, et que tu as aimé toute ta vie, que peut-il te demander de plus dans la vie ? Et pour cela, il n'est point nécessaire d'adhérer à une religion, qui, par définition même, sont mercantiles et manipulatrices. Il suffit, dans le cas de la religion catholique qui nous concerne ici, de faire l'autopsie de la Curie Romaine pour en savoir quelque chose.

Avec tout le respect que je vous dois en tant qu'être humain, Monsieur Ouellet, je vous en supplie, adaptez vos paradigmes aux données actualisées de la science et cessez de regarder le futur par un rétroviseur. Et surtout, ne cherchez pas à briser l'esprit critique de nos jeunes cerveaux en voulant les ramener aux années 1950 avec le chapelet en famille ; un catéchisme bourré d'infamies... et la bible qui était interdite de lecture

aux catholiques de notre époque... En 1970, après avoir côtoyé ces sépulcres blanchis de votre église, j'ai fait un virage à 180°. Je suis alors allé me spécialiser dans le domaine des sciences du comportement. C'est là que j'ai trouvé les vraies réponses à la spiritualité, celle qui rend heureux en nous permettant de comprendre comment vivre en harmonie avec soi-même et avec les autres... Heureux et bien dans sa peau, avec ou sans Dieu, mais surtout sans secte, sans religion, sans manipulateurs professionnels de conscience.

Je ne comprends toujours pas, d'ailleurs, comment un ministère de l'Éducation qui court après ses centimes, continue à financer des facultés de théologie à Québec et à Montréal. C'est financer du parasitisme social pur et simple et cela constitue une dilapidation des fonds publiques.

Je ne comprends toujours pas comment aucun gouvernement n'ait osé à ce jour obliger les églises, scientologie ou catholiques ou protestantes, à payer les impôts fonciers et les taxes au même titre que les corporations à but lucratif. Monsieur Ouellet, si Dieu existe, je préfère ne pas être accompagné de l'un d'entre vous lorsque je mourrai pour m'assurer d'une place au paradis.



Robert W Talbot

www.livre-yes-no.com

Tests gratuits et livre en français sur le site

Doctorat de l'Université de Rennes

Maitrise et scolarité de doctorat de l'Université de Bloomington, USA

Maitrise en Théologie et Maitrise en Sciences de l'Éducation

Baccalauréat en pédagogie et Brevet A d'enseignement